RESULTATS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ENQUETES ET
DES STATISTIQUES AGRICOLES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPPEMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF AGRICULTURAL
SURVEYS AND STATISTICS

RAPPORT

Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

Décembre 2020

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ENQUETES ET
DES STATISTIQUES AGRICOLES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPPEMENT

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF AGRICULTURAL
SURVEYS AND STATISTICS

RAPPORT

Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

Réalisée par la

Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles

Décembre 2020

AVANT-PROPOS

L'évaluation de la campagne agricole et des disponibilités alimentaires est une activité régalienne du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) exécutée par la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (DESA). Cette activité est habituellement réalisée au moyen d'une enquête sur toute l'étendue du territoire national au terme de chaque campagne agricole.

Le présent rapport restitue les résultats de l'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les Régions suivantes: Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Ouest. Cette publication s'inscrit dans le cadre du Plan de relance des activités de la DESA validé au mois de septembre 2020. Ladite publication intervient quatre (04) ans après la dernière du genre qui s'était réalisée en 2016 et dont les données étaient déjà obsolètes. Elle a donc pour objectif de mettre à la disposition des intervenants du sous-secteur agricole des données fiables et actualisées afin d'améliorer la productivité agricole et lutter contre l'insécurité alimentaire dans notre pays.

Cette évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires a été réalisée du 1er au 31 juillet 2020 avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) dans vingt-sept (27) départements des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest. Les données collectées ont concerné la période allant d'Avril 2019 à Mars 2020. Les informations collectées dans chaque région ont principalement portées sur les thématiques ci-après: la production et le rendement des produits agricoles ; l'utilisation des facteurs de production ; les prix des produits agricoles ; les données pluviométriques ; la disponibilité des produits agricoles et les principaux chocs et sinistres enregistrés au cours de la campagne.

C'est le lieu d'adresser nos remerciements au personnel sans lequel cette collecte n'aurait pas eu lieu. Il s'agit notamment du personnel de la DESA, des Chefs de Services Régionaux des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (CSRESA) et du personnel du Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRSA). Les remerciements vont aussi à l'endroit du personnel des services déconcentrés du MINADER, notamment les Délégués Régionaux de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADER), les Délégués Départementaux de l'Agriculture et du Développement Rural (DDADER) et les Chefs Sections Départementales des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (CSDESA) qui ont réservé un accueil chaleureux aux équipes et ont fortement été impliqués dans la réalisation de cette enquête.

Le Ministre de l'Agriculture et

du Développement Rural

TABLE DES MATIERES

1 INTRODUCTION 1
1.1 Situation macro-économique 1
1.2 Caractéristiques du secteur agricole 2
1.3 Méthodologie de l'enquête 4
1.3.1 Objectifs de l'enquête 4
1.3.2 Champ géographique de l'enquête 4
1.3.3 Méthode de collecte 4
1.3.4 Personnel de collecte 4
1.3.5 Outils de collecte 4
1.3.6 Exploitation et analyse des données 5
1.4 Limites 5
2 EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020 6
2.1 Production agricole pour les campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020 6
2.2 Région de l'Adamaoua 6
2.3 Région de l'Est 7
2.4 Région de l'Extrême-Nord 8
2.5 Région du Nord 10
2.6 Région de l'Ouest 12
2.7 Production de la viande 13
2.7.1 Région de l'Adamaoua 13
2.7.2 Région de l'Est 13
2.7.3 Région de l'Extrême-Nord 14
2.7.4 Région du Nord 14
2.7.5 Région de l'Ouest 15
2.7.6 Production halieutique 15
2.8 Prix des produits agricoles 16
2.8.1 Région de l'Extrême-Nord 16
2.8.2 Région du Nord 16
2.8.3 Région de l'Adamaoua 17
2.8.4 Région de l'Est 18
2.8.5 Région de l'Ouest 18
2.9 Faits saillants 19
3 PRINCIPAUX FACTEURS AYANT AFFECTÉ LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020 20
3.1 Facteurs de production 20
3.1.1 Intrants et matériels agricoles 20
3.1.1.1 Produits phytosanitaires 20
3.1.1.2 Fertilisants 20
3.1.1.3 Tracteurs 20

3.2 Semences végétales 20
3.3 Semences animales, produits vétérinaires et aliments pour bétail 21
3.4 Facteurs naturels 21
3.4.1 Région de l'Adamaoua 21
3.4.2 Région de l'Extrême-Nord 21
3.4.3 Région du Nord 22
3.4.4 Région de l'Est 22
3.4.5 Région de l'Ouest 23
3.5 Catastrophes/sinistres 23
3.5.1 Inondations/chute des grêlons 23
3.5.2 Glissements de terrain 24
3.5.3 Feux de brousse 24
3.5.4 Attaques des cultures et maladies des cultures 24
3.6 Facteurs humains 24
3.6.1 Déplacement des populations 24
3.6.2 Aides humanitaires 25
4 DISPONIBILITE DES STOCKS DES PRODUITS AGRICOLES 26
4.1 Productions des cultures vivrières des cinq (05) régions 26
4.1.1 Région de l'Adamaoua 26
4.1.2 Région de l'Est 27
4.1.3 Région de l'Extrême-Nord 28
4.1.4 Région du Nord 29
4.1.5 Région de l'Ouest 30
4.2 Bilan céréalier dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord 31
4.3 Bilan vivrier 32
4.3.1 Région de l'Adamaoua 33
4.3.2 Région de l'Extrême-Nord 33
4.4 Région de l'Ouest 33
5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 35
5.1 Conclusion 35
5.2 Suggestions et Recommandations 36
6 REFERENCES 38
7 ANNEXE 1: CALENDRIER AGRICOLE 39
8 ANNEXE 2 BILAN VIVRIER PAR DEPARTEMENT 40
9 ANNEXE 3 : EQUIPE DE L'ENQUETE 42

SIGLES ET ACRONYMES

BUCREP	: Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CE	: Chef d'Equipe
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIAR	: Cellule des Informations et de l'Alerte Rapide
CMDT	: Cadre Moyen de Dépenses à Moyens Termes
CSDESA	: Chef Section Départementale des Enquêtes et des Statistiques Agricoles
CSRESA	: Chef Service Régional des Enquêtes et des Statistiques Agricoles
CSSRA	: Cellule des Synthèses Statistiques et des Revenus Agricoles
DDADER	: Délégués Départementaux de l'Agriculture et du Développement Rural
DESA	: Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles
DRADER	: Délégué Régional de l'Agriculture et du Développement Rural
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM	: Enquête Camerounaise auprès des Ménages
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FMI	: Fonds Monétaire International
IDH	: Indice de Développement Humain
INS	: Institut National de la Statistique
MICS	: Enquête à Indicateurs Multiples
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA	: Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisations de Producteurs
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIBA	: Produit Intérieur Brut Agricole
PMI/PME	: Petites et Moyennes Industries/Entreprises
PNVRSA	: Programme National de Veille et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire
SDEES	: Sous-Direction des Enquêtes et Etudes Statistiques
XAF	: Franc CFA

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 *:* Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019 6

Tableau 2 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Est, années 2018 à 2019 8

Tableau 3 *:* Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région de l'Extrême-Nord, années 2018 à 2019 9

Tableau 4 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région du Nord, années 2018 à 2019 11

Tableau 5 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest, années 2018 à 2019 12

Tableau 6 : Evolution de la production en viande dans la région de l'Adamaoua par espèce animale, années 2017 à 2019 13

Tableau 7: Evolution de la production en viande dans la région de l'Est par espèce animale, années 2017 à 2019 14

Tableau 8: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Extrême-Nord, années 2017 à 2019 14

Tableau 9: Evolution de la production de la viande dans la Région du Nord par espèce animale, années 2017 à 2019 14

Tableau 10: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Ouest par espèce animale, années 2017 à 2019 15

Tableau 11: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Adamaoua 26

Tableau 12: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Est 27

Tableau 13: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Extrême-Nord 28

Tableau 14: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région du Nord 29

Tableau 15: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Ouest 30

Tableau 16 : Bilan céréalier dans la région de l'Extrême-Nord (en tonnes) 31

Tableau 17 : Bilan céréalier dans la région du Nord (en tonnes) 32

Tableau 18 : Bilan vivrier dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord 32

Tableau 19 : Bilan vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest 32

Tableau 20 : Bilan vivrier dans la région de l'Ouest 33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Zones agro écologiques du Cameroun 2

Graphique 2: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019 7

Graphique 3: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Est, années 2018 à 2019 8

Graphique 4: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Extrême-Nord, années 2018 et 2019 10

Graphique 5: Rendements des principales cultures vivrières dans la région du Nord, années 2018 à 2019 11

Graphique 6: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest, années 2018 à 2019 13

Graphique 7 : Situation des productions et des importations du sous-secteur Elevage, pêche et Industries animales en 2019, DEPCS/MINEPIA. 15

Graphique 8: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Extrême-Nord, années 2018 à 2019 16

Graphique 9: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région du Nord, années 2018 à 2019 17

Graphique 10: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019 17

Graphique 11: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Est, années 2018 à 2019 18

Graphique 12: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Ouest, années 2018 à 2019 19

Graphique 13: Données de la pluviométrie dans la région de l'Adamaoua, de 2018 à 2019 21

Graphique 14: Données de la pluviométrie dans la région de l'Extrême-Nord, de 2018 à 2019 22

Graphique 15: Données de la pluviométrie dans la région du Nord, de 2018 à 2019 22

Graphique 16: Données de la pluviométrie dans la région de l'Est, de 2018 à 2019 23

Graphique 17: Données de la pluviométrie dans la région de l'Ouest, de 2018 à 2019 23

Graphique 18 : Contribution des régions aux disponibilités vivrières 26

Graphique 19 : disponibilités vivrières (en tonnes) dans la région de l'Adamaoua 27

Graphique 20 : Disponibilités vivrières dans la région de l'Est 28

Graphique 21 : Disponibilités vivrières dans la région de l'Extrême Nord 29

Graphique 22 : Disponibilités vivrières dans la région du Nord 30

Graphique 23 : Disponibilités vivrières dans la région de l'Ouest 31

Graphique 24 : Bilan vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest 33

Graphique 25 : Bilan vivrier dans la région de l'Ouest 34

RESUME ANALYTIQUE

L'agriculture est un secteur clé de l'économie camerounaise qui assure l'autosuffisance alimentaire et emploie plus de 60% de la population active. De par sa position géographique, le Cameroun est subdivisé en cinq (05) zones agro écologiques, permettant la production d'une large gamme de produits agricoles. La production est essentiellement de subsistance caractérisée par une atomisation de parcelles, un outillage rudimentaire et une faible utilisation d'intrants.

Afin de mettre à jour les informations disponibles dans lesdites zones agro-écologiques, il est indispensable de conduire régulièrement des missions d'Evaluation de la campagne agricole et des disponibilités alimentaires. C'est l'objet de l'enquête réalisée du 1er au 31 juillet 2020 dans 27 départements des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest.

L'Evaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest a été analysée sous quatre angles, à savoir : l'évolution de la production agricole pour les campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020, l'analyse des facteurs ayant affecté la production agricole, l'évolution des prix des produits agricoles et la disponibilité des stocks des produits agricoles.

- Evolution de la production agricole pour les campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020

Dans la Région de l'Adamaoua, une baisse de près de 1,5% de la production du maïs a été observée entre 2018 et 2019, tandis que les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Dans la Région de l'Est, la production de la banane plantain (892 657,7 tonnes) observée en 2019 est restée quasiment stable (variation de -0,2%). La culture de l'arachide quant à elle a connu un fort engouement dans la région. En effet, elle a enregistré une production de 18 489,5 tonnes en 2019, contre 13 448 tonnes en 2018, soit une augmentation de 37,5% sur la période.

Dans l'Extrême-Nord, la production du maïs a connu une baisse de 15% sur la période. Cette baisse a été particulièrement observée dans le Département du Mayo-Tsanaga (-12%) qui est resté le premier bassin de production du maïs de la Région, suivi du Logone et Chari (-32,6%).

Cette situation a été également observée dans la région du Nord où depuis deux ans, une baisse de 2% de la production du Mil/sorgho a été enregistrée. Toutefois, la production du riz a connu une forte hausse (38,8%) sur la période, avec des superficies ayant augmenté dans les mêmes proportions. Le département de la Bénoué, qui est le plus grand bassin de production du riz de la région a enregistré une hausse importante de près de 33%.

Dans la région de l'Ouest, la production de la banane plantain a subi une baisse de 2,7%, malgré une évolution des superficies de 1%. Ce qui n'est pas le cas pour la production de la pomme de terre qui a augmenté de 9,8%, pour une augmentation de la superficie de 14,9%.

- Facteurs ayant affecté la production agricole lors des campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020

Dans l'ensemble, il a été noté une faible utilisation des produits phytosanitaires dans les régions enquêtées. Les principales raisons évoquées sont la rareté et le coût élevé de ces produits. L'utilisation des produits phytosanitaires non homologués a été évoquée dans presque tous les départements des régions enquêtées mais à des niveaux différents.

En effet, il en ressort que des producteurs utilisent les pesticides et les herbicides dont ils ignorent la qualité ou la composition. Le recours à ce type de produits a été justifié entre autres par l'attractivité des prix de vente ; l'absence de structures agréées de commercialisation des produits agricoles ; la proximité de certains départements avec les pays voisins tels que le Nigéria et le Tchad qui les leur fournissent à vil prix ; l'ignorance des producteurs des effets néfastes de ces produits sur le sol, les cultures et la santé humaine.

Une faible utilisation du tracteur dans la conduite des opérations agricoles a été observée au cours de cette campagne agricole 2019/2020. Cette situation est due au prix élevé de l'achat et/ou location de ces engins agricoles ainsi qu'à leur disponibilité réduite.

- Evolution des prix des produits agricoles

La fin de la campagne agricole 2019/2020 a été marquée par la fermeture des frontières suite à la pandémie de la COVID-19, survenue dans notre pays en mars 2020. Cette situation a entraîné une

baisse du prix de certains produits agricoles à l'instar de la tomate dont le prix est passé de 12 500 à 1800 FCFA le cageot (15 kg) dans les principales zones d'écoulement. La crise sécuritaire liée aux exactions de la secte terroriste Boko Haram associée aux inondations ont perturbé de nombreuses activités économiques et engendré une baisse générale de la production agricole dans la Région de l'Extrême-Nord.

- ❖ Disponibilité des stocks des produits agricoles

Avec une consommation humaine de 550 grammes de céréales par personne par jour, la région de l'Extrême-Nord est de justesse excédentaire de 69 548 tonnes de céréales représentant 6% de sa production. Par contre, la région du Nord se positionne comme le grenier céréalier de ces cinq (05) régions enquêtées avec un excédent de 458 212,7 tonnes représentant 39% de sa production agricole totale.

1 INTRODUCTION

1.1 SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE

La situation macro-économique globale du Cameroun est appréciée à travers l'évolution de la croissance économique, du solde budgétaire, de la balance commerciale et de l'inflation, en mettant en exergue certains facteurs économiques liés au secteur agricole.

Le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire avec une population estimée à plus de 24 millions d'habitants[1]. D'après les estimations du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP)[2], 51% de la population vit en milieu rural. L'économie camerounaise représente plus de 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB) de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) en termes de productions (agricoles, industrielles et services) et le pays contribue à environ 70% des échanges agricoles intracommunautaires[3]. Elle est la plus diversifiée de la sous-région mais demeure dépendante des productions non transformées : hydrocarbures, produits agricoles (cacao, café, coton, huile de palme, etc.), bois, etc.

La situation économique récente est morose avec un taux de croissance du PIB qui a chuté de 5,7% en 2015 à 3,5% en 2017. La baisse des cours du pétrole sur le marché mondial et la contraction de la demande mondiale de matières premières qui a affecté le secteur des exportations camerounaises expliquent en partie cette faible croissance économique. Cependant, il faut relever que l'économie camerounaise a été résiliente en 2018 malgré le ralentissement de l'économie mondiale. Le pays a enregistré un taux de croissance de 4,1% après 3,5% en 2017. Cette embellie est soutenue par les secteurs primaire et secondaire, notamment par les branches d'activités « agriculture » et « industries extractives ». Le secteur primaire a contribué à hauteur de 0,7 point à la croissance du PIB réel en 2018.

Le Cameroun a fait face à un déficit budgétaire, en moyenne de – 3,9% du PIB sur la période allant de 2010 à 2017, dû essentiellement à la baisse globale des recettes de l'Etat couplée à l'augmentation des dépenses publiques, en particulier celles liées à la réalisation de nombreux projets structurants. La défiscalisation de certains produits de base et de première nécessité de 2008 jusqu'en 2016, tels que le poisson, le blé, le riz, le lait en poudre ou concentré, le sucre et la farine de froment, a eu pour conséquence directe dans le budget de l'Etat, un manque à gagner considérable. Il était d'environ 443 milliards de Francs CFA entre 2008 et 2015 (INS, 2018)[4]. L'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre le Cameroun et l'Union Européenne (UE), depuis août 2016, a également contribué à la baisse des recettes de l'Etat.

Au niveau du commerce extérieur, le déficit de la balance commerciale du Cameroun s'est creusé davantage en 2019, pour se situer à 1 464,2 milliards de FCFA, enregistrant ainsi une aggravation de 171,3 milliards de FCFA (13,3%) par rapport à l'année 2018. Ce creux est en partie inhérent à l'importation des produits alimentaires de grande consommation notamment le riz et le poisson dont le montant en valeur des importations se situait à 1 000 milliards FCFA environ sur la période allant de 2015 à 2017[5].

Bien qu'en deçà de la norme CEMAC qui est de 3%, le taux d'inflation au Cameroun a atteint 2,5% en 2019 et est devenu le taux le plus élevé après 2015, où il s'était établi à 2,7%[6]. Cette hausse du niveau général des prix a été en grande partie due selon l'Institut National de la Statistique (INS) au renchérissement des produits alimentaires en général et certains produits de grande consommation en particulier tels que le riz, le maquereau congelé et la viande de bœuf. L'insécurité perdurant dans certaines zones de production vivrière dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, de même

[1] BUCREP, projection 2010

[2] BUCREP, projection 2010

[3] Evaluation des risques agricoles, Rapport Final Avril 2017

[4] INS, commerce extérieure en 2019

[5] Investir au Cameroun, Mars 2019/N°83

[6] INS, Note sur l'évolution de l'inflation, 2019

que les inondations et les attaques de la secte terroriste boko haram dans l'Extrême-Nord ont impacté négativement l'offre en produits vivriers tout en augmentant la demande de ces produits en milieu urbain, du fait des populations qui se sont déplacées vers les villes (Maroua, Garoua, Bafoussam, Bamenda, Buea). Cette tendance est restée la même au premier semestre 2020[7] et a été renforcée par la série de mesures restrictives prises par le Gouvernement, dans le cadre de la riposte contre la COVID-19 en mars 2020.

1.2 CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR AGRICOLE

L'agriculture est un secteur clé de l'économie camerounaise qui assure l'autosuffisance alimentaire et emploie plus de 60% de la population active. De par sa position géographique, le Cameroun est subdivisé en cinq (05) zones agro écologiques, permettant la production d'une large gamme de produits agricoles. La production est essentiellement de subsistance caractérisée par une atomisation de parcelles, un outillage rudimentaire et une faible utilisation d'intrants.

L'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires implique quatre (04) zones agro-écologiques. Il s'agit de la Zone soudano-sahélienne pour les régions de l'Extrême Nord et du Nord ; de la Zone des hautes savanes guinéennes qui inclut la région de l'Adamaoua ; la Zone des hauts plateaux qui concerne la région de l'Ouest et la Zone forestière bimodale qui héberge la région de l'Est.

La zone soudano sahélienne est caractérisée par un climat tropical chaud et sec aux précipitations peu abondantes (400 à 1200 mm/an, température moyenne de 28 à 35 degré) favorable à la pratique de l'agriculture et de l'élevage (gros et petit bétail). La pêche y est également pratiquée. Les principales cultures sont : les céréales (mil-sorgho, maïs, riz), les racines et tubercules (patate, pomme de terre, manioc), les légumineuses (arachide, soja, voandzou, niébé, sésame), les fruits et légumes (oignon, tomate, oseille de guinée), et le coton.

La zone des hautes savanes guinéennes recouvre majoritairement la région de l'Adamaoua ainsi que la partie septentrionale des départements du Mbam et Kim (région du Centre) et du Lom-et-Djérem (région de l'Est). La pluviométrie moyenne annuelle est de l'ordre de 1500 mm, avec environ 150 jours de pluies. La température est modérée avec une moyenne mensuelle de 20 à 26° C. Les sols sont perméables à capacité de rétention d'eau moyenne. L'agriculture et l'élevage entretiennent des rapports complexes de complémentarité et de concurrence. Les principales cultures pratiquées sont : les racines et tubercules (manioc, patate, igname), les céréales (maïs), légumineuses (arachide, niébé), fruits et légumes (gingembre, tomate, piment). L'élevage est l'activité économique de base de la région.

La zone des hauts plateaux couvre les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. La pluviométrie oscille entre 1500 et 2000 mm/an avec 180 jours de pluies. L'altitude moyenne est supérieure à 1100 m. Les hauts plateaux forment une zone riche en terres volcaniques favorables à la culture du café, du cacao, du maïs, du haricot, de la pomme de terre, et des cultures maraîchères. Les principales espèces animales élevées sont : la volaille, le porcin, les ruminants.

La zone forestière bimodale couvre en majorité les régions du Centre, Est et Sud. Cette zone écologique se caractérise par une végétation dense, un vaste réseau hydrographique et un climat chaud et humide aux précipitations abondantes (1500 – 2000 mm/an). Cette zone est propice à la culture du cacao, du café, du palmier à huile, du manioc, du maïs et de la banane. Elle est aussi favorable à l'élevage du gros bétail, du petit bétail, de la volaille et du porcin.

Dans l'optique de mettre à jour les informations disponibles dans les zones agro-écologiques ci-dessus décrites, il est indispensable de conduire régulièrement des missions d'évaluation des récoltes et de la situation nutritionnelle. Le présent document décrit la méthodologie tout en présentant les principaux résultats obtenus lors de l'évaluation de la campagne agricole 2019 et des disponibilités alimentaires.

Graphique 1 : Zones agro écologiques du Cameroun

[7] INS, Note sur l'évolution de l'inflation au premier semestre 2020

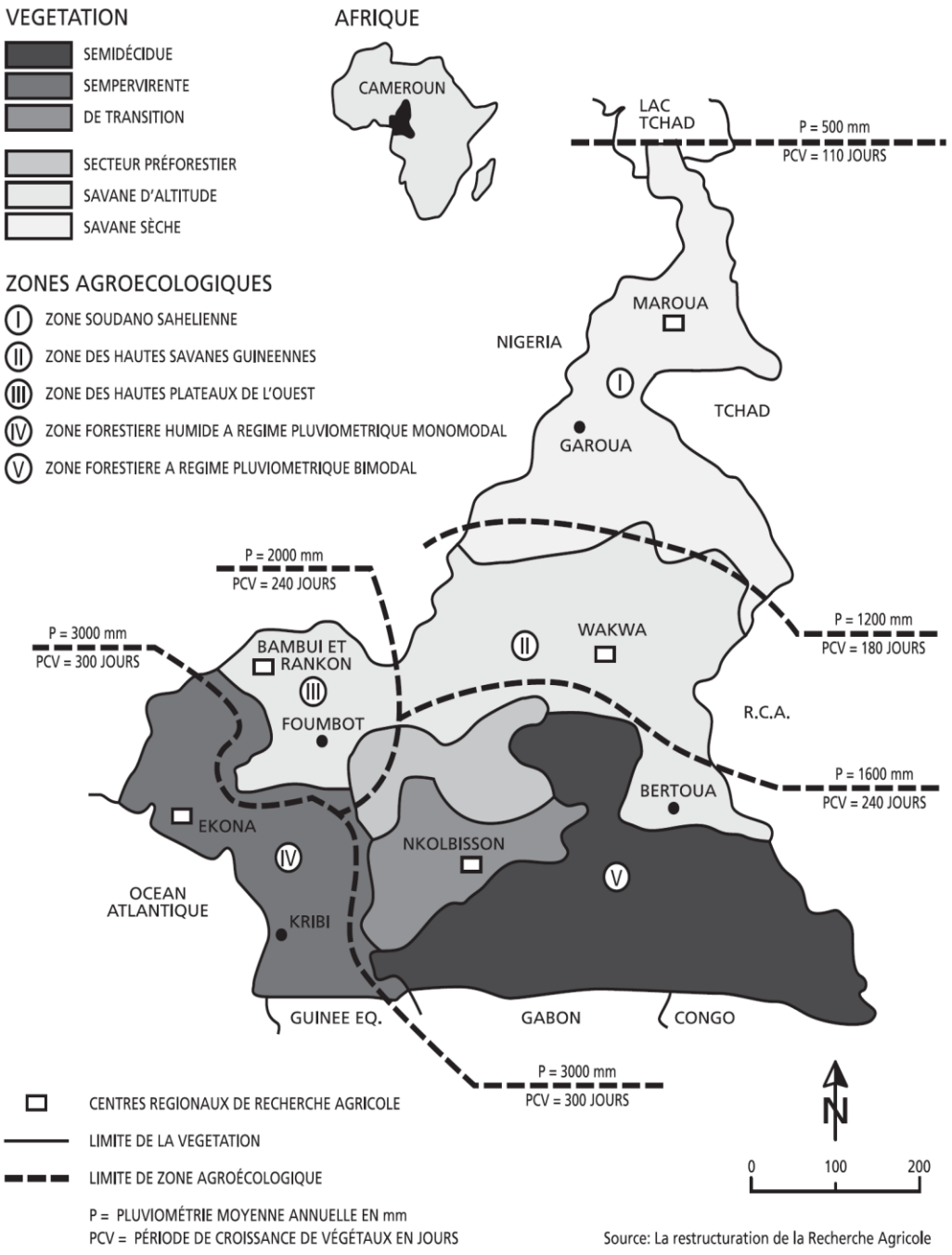

Source : IRAD, Cameroun

1.3 MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

1.3.1 OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'objectif principal de cette enquête était d'évaluer la campagne agricole 2019/2020 et les disponibilités alimentaires dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest.

De manière spécifique, il était question de :

- faire le point de la campagne agricole 2019/2020 dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest à travers l'analyse de : la situation socio-économique; la situation agricole; la situation des marchés; la situation climatique et la disponibilité alimentaire de la zone ;
- dégager les perspectives alimentaires au terme de la campagne agricole 2019/2020 en tenant compte de la production céréalière ;
- évaluer les stocks céréaliers publics, commerciaux et communautaires durant la période 2018/2019;
- identifier les zones potentiellement déficitaires et excédentaires en disponibilités alimentaires durant la période 2019/2020;
- analyser les variations des prix des produits agricoles dans les zones enquêtées et ressortir des perspectives à court et moyen termes ;
- identifier les principaux chocs et sinistres rencontrés au cours de ladite campagne agricole.

1.3.2 CHAMP GÉOGRAPHIQUE DE L'ENQUÊTE

Cette enquête a été réalisée du 1er au 31 juillet 2020 dans 27 départements des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-nord, du Nord et de l'Ouest. Les données collectées portaient sur la période d'Avril 2019 à Mars 2020.

1.3.3 MÉTHODE DE COLLECTE

La collecte de données s'est effectuée à travers une enquête administrative auprès des services déconcentrés des administrations sectorielles à savoir :

- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;
- Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ;
- Ministère de la Santé Publique (MINSANTE).

Toutefois, d'autres informations supplémentaires ont été collectées auprès :

- des sociétés agroalimentaires ;
- des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ;
- des Organisations de Producteurs (OP) ;
- des grands commerçants.

1.3.4 PERSONNEL DE COLLECTE

Il était constitué des responsables et cadres :

- de la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles (DESA) ;
- des Délégations Régionales du MINADER ;
- des Délégations Départementales du MINADER,
- de certains projets/programmes notamment le PNVRSA.

1.3.5 OUTILS DE COLLECTE

Dans le cadre de cette enquête, un questionnaire a été administré auprès des personnes ressources et dans les structures identifiées pour la collecte des données. Il contenait les sections suivantes :

- situation socio-économique ;
- situation agricole ;
- situation des marchés ;
- situation climatique ;
- disponibilité alimentaire.

1.3.6 EXPLOITATION ET ANALYSE DES DONNÉES

Les différentes informations obtenues sur le terrain associées à celles de la revue des données secondaires ont été exploitées par une équipe pluridisciplinaire de la DESA. Pour l'ensemble de ces données, les indicateurs ont été calculés. Il s'agit notamment des indicateurs de production, la superficie emblavée, le rendement des principales cultures. Les disponibilités alimentaires ont été aussi analysées notamment l'offre globale, la demande globale et le déficit/excédent alimentaire. Au terme de ce travail d'exploitation, la première mouture du rapport de cette enquête d'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires a été produite et a constitué la base des discussions lors de plusieurs séances de travail d'analyse et validation du rapport.

1.4 LIMITES

Quelques limites ont été enregistrées lors de cette évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires, cependant sans en compromettre la qualité des données collectées.

Il s'agit :

- des contraintes financières, notamment la diminution des fonds alloués aux activités retenues financées à travers le Budget de fonctionnement du MINADER ainsi que les lenteurs administratives inhérentes aux procédures de décaissement n'ont pas permis à la DESA d'une part de conduire cette enquête dès la fin de la campagne agricole 2019/2020 et d'autre part de couvrir toutes les dix (10) régions du pays ;
- de la situation de la pandémie de la COVID-19 survenue en fin de campagne agricole entraînant le confinement et le respect des mesures barrières ;
- du mauvais état des routes au moment de l'enquête du fait des pluies qui ont ralenti l'opération de collecte.

2 EVALUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020

2.1 PRODUCTION AGRICOLE POUR LES CAMPAGNES AGRICOLES 2018/2019 ET 2019/2020

Cette section présente l'évolution des productions, des superficies et des rendements des campagnes 2019/2020 et 2018/2019 des principales cultures vivrières pratiquées dans les régions de l'étude.

2.2 RÉGION DE L'ADAMAOUA

- ❖ Productions et superficies

La production vivrière dans la région de l'Adamaoua est principalement basée sur les tubercules. Le maïs et l'arachide sont respectivement la céréale et la légumineuse les plus cultivées dans la région.

Le récapitulatif des superficies et productions présenté dans le tableau 1 permet de constater :

Une baisse de près de 1,5% de la production de maïs et de 2,9% de la superficie entre 2018 et 2019. Cette baisse a été principalement observée dans le Département de la Vina (-14,2%) et dans le Faro et Deo (-46,4%). Les superficies ont également baissé dans les mêmes proportions dans ces deux départements. Cette baisse est causée par des pluies irrégulières. En effet, les pluies sont tombées dans la première et troisième décade du mois de mars notamment dans le Faro et Déo. Celles-ci une fois tombées, s'en sont allées aussitôt, créant ainsi une poche de sécheresse avant de recommencer au mois d'Avril. Cette situation a conduit à des doubles semis. Par manque de moyens, les producteurs n'ont pas pu couvrir normalement les superficies prévues. On a ainsi enregistré :

- Une hausse de la production d'arachide de 31,1% pour une évolution des superficies récoltées de 15,6%. Cette production est presque essentiellement portée par le Département de la vina ;
- Une importante hausse des superficies récoltées de 46,7%, pour une croissance de la production dans les mêmes proportions. Les départements de la Vina (50%) et du Djérem (97%) sont ceux qui ont connu les plus importantes évolutions ;
- Une croissance de 4,8% de la production du macabo/taro a été enregistrée entre 2018 et 2019, pour une croissance de superficies récoltées de 14,4% sur la même période. Cette situation montre que malgré la croissance de la production, la culture a subi de nombreux stress.

Le bon comportement des productions des racines et tubercules est consécutif à une augmentation des superficies emblavées.

Tableau 1 *:* Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Manioc	371 024,50	547 363,00	47,50	37 598,60	55 147,50	46,70
Macabo	8 445,80	11 072,40	31,10	8 042,80	9 299,00	15,60
Igname	29 956,00	37 834,00	26,30	3 001,40	3 494,20	16,40
Arachide	34 817,80	41 715,00	19,80	3 054,00	3 097,30	1,40
Patate	15 866,00	16 624,40	4,80	1 897,40	2 169,70	14,40
Maïs	175 143,50	172 486,00	-1,50	89 215,20	86 644,40	-2,90

Source : MINADER/DESA (2020)

- ❖ Rendements

Le graphique 2 présente l'évolution des rendements dans la région de l'Adamaoua entre 2018 et 2019. Il en ressort que le rendement d'igname a connu une légère hausse, tandis que celui du macabo a baissé. Les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

La baisse des rendements de macabo/taro résulte de la quasi absence d'utilisation des fertilisants et produits phytosanitaires sur cette culture, entrainant de nombreuses attaques sur la culture. Les variétés produites sont généralement traditionnelles.

Graphique 2: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019

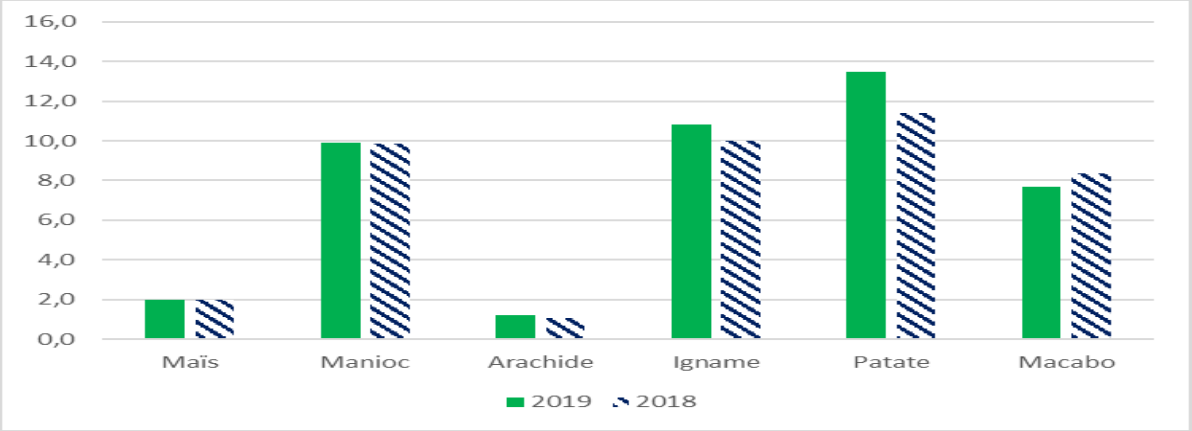

Source : MINADER/DESA (2020)

2.3 RÉGION DE L'EST

- ❖ Productions et superficies

L'agriculture dans la Région de l'Est est dominée respectivement par les tubercules et les légumineuses. Le maïs qui est la seule céréale produite dans la région n'intervient qu'en 4ème position après le manioc, le Macabo et la banane plantain.

L'évolution comparée des campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020 a montré que :

- Malgré une évolution de la superficie de 3,6% observée sur la période 2018/2019, la production de la banane plantain (892 657,7 tonnes) observée en 2019 est restée quasiment stable (variation de -0,2%) ;
- La culture de l'arachide connaît un fort engouement dans la région. En effet, elle a enregistré une production de 18 489,5 tonnes en 2019, contre 13 448 tonnes en 2018, soit une augmentation de 37,5% sur la période. L'évolution des superficies a suivi la même tendance ;
- La production du manioc a connu une baisse de 6% entre 2018 et 2019. Les superficies récoltées ont quasiment diminué dans les mêmes proportions (-7,6%). Il faut noter que la baisse constante, observée depuis 2018 est due à la démotivation des producteurs, suite à la non concrétisation du projet de création de l'usine de transformation du manioc et à l'irrégularité des pluies ;
- La production du macabo/taro dans la Région de l'Est a connu une baisse de 1,7% entre 2018 et 2019. Cette baisse a été plus importante au niveau des superficies (-6,8%).

  Il convient de noter que l'intérêt de plus en plus croissant des jeunes pour la petite mine a des conséquences importantes sur la baisse constante des superficies emblavées. Cela se répercute sur la presque totalité des cultures de la région.

Tableau 2 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Est, années 2018 à 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
Igname	2 538,00	4 840,00	90,70	235,00	400,00	70,20
Arachide	13 448,00	18 489,50	37,50	15 765,00	19 165,00	21,60
Maïs	27 023,30	30 232,00	11,90	18 544,00	20 249,00	9,20
Patate	838,00	840,00	0,20	105,80	105,00	-0,70
Banane Planta	894 203,00	892 657,70	-0,20	76 430,00	79 175,60	3,60
Macabo	466 832,00	459 043,70	-1,70	58 056,00	54 343,00	-6,40
Manioc	894 784,80	841 323,70	-6,00	96 455,40	89 106,40	-7,60

Source : MINADER/DESA (2020)

- ❖ Rendements

Le graphique 3 ci-dessous présente l'évolution des rendements dans la région de l'Est entre 2018 et 2019. Il en ressort que le rendement d'igname a connu une légère hausse, tandis que celui du macabo a baissé. Les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Graphique 3: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Est, années 2018 à 2019

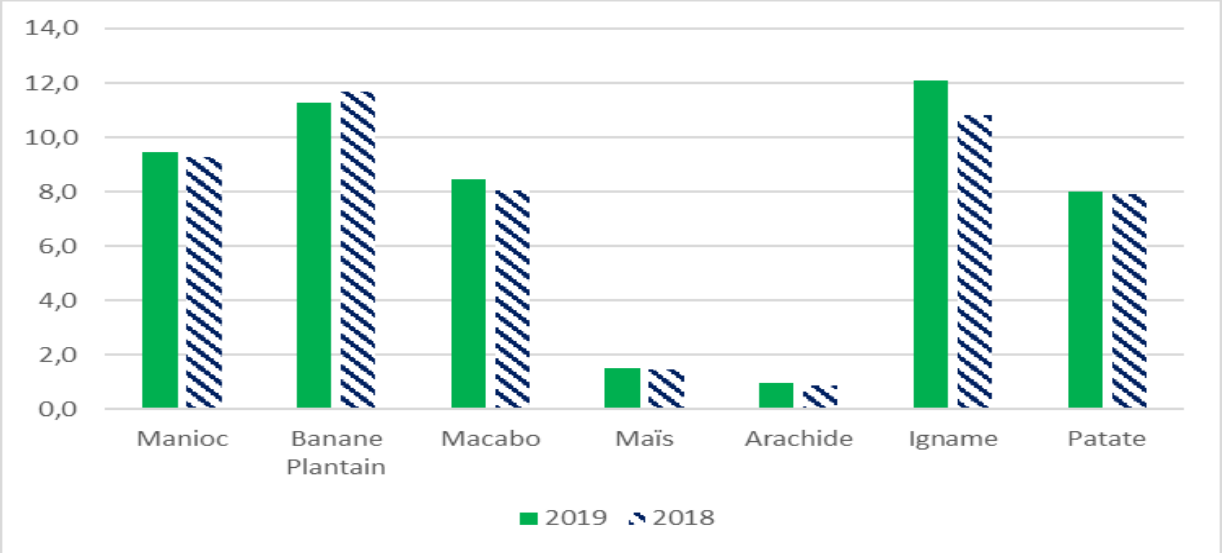

Source : MINADER/DESA (2020)

2.4 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

- ❖ Productions et superficies

La Région de l'Extrême-Nord a une agriculture principalement basée sur les céréales, les légumineuses, les légumes et fruits. La comparaison des campagnes agricoles 2018/2019 et 2019/2020 a montré que :

- La production du maïs a connu une baisse de 15% sur la période. La même tendance a été relevée sur les superficies récoltées. Cette baisse est particulièrement observée dans le Département du Mayo-Tsanaga (-12%) qui reste le premier bassin de production du maïs de la Région, suivi du Logone et Chari (-32,6%) ;
- La production du groupe de Mil/sorgho est restée stable entre les deux années (-0,6%). Cependant, le Sorgho de saison pluvieuse a connu une baisse de 2,9% sur la période ;

- La production du riz a connu une forte baisse (-18,7%) sur la période, avec une réduction des superficies récoltées de 13,3%. Le Mayo-Danay, qui est l'un des plus grands bassins de production du riz de la Région a enregistré la plus importante baisse (40%) ;
- La superficie récoltée du soja a connu une évolution de près de 34%, pour une croissance de 50,4% de la production ;
  La production de la pomme de terre dans la région de l'Extrême-Nord a connu une forte baisse (-41,6%). Cette production est entièrement localisée dans le Département du Mayo-Tsanaga, unique site de production de la pomme de terre dans la région.

La baisse généralisée dans la région s'explique principalement par le déplacement massif des populations dans les départements du Mayo-Tsanaga (l'un des principaux bassins de production de la pomme de terre), du Mayo-Sava et du Logone-et-Chari dû à la recrudescence des incursions de la secte terroriste Boko Haram.

En outre les semis tardifs observés dans la région, notamment ceux des céréales et des légumineuses, dus au retard des pluies, a conduit au phénomène de fontes de semis et des attaques de chenilles enregistrées pendant la période habituelle des poches de sécheresse (mois de juin).

Tableau 3 *:* Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région de l'Extrême-Nord, années 2018 à 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Soja	20 207,50	30 393,40	50,40	16 062,60	21 517,80	34,00
Oignon	362 185,20	469 864,50	29,70	16 185,20	20 449,30	26,30
Riz	125 147,40	138 269,90	10,50	42 325,20	46 300,50	9,40
Mil	24 602,00	26 815,50	9,00	24 346,10	26 919,70	10,60
Sorgho SS	261 593,10	269 926,30	3,20	178 961,10	182 201,10	1,80
Arachide	115 259,40	115 997,20	0,60	97 793,80	97 257,70	-0,50
Niébé	103 554,70	102 880,90	-0,70	114 883,30	109 769,20	-4,50
Sorgho SP	515 248,20	500 220,50	-2,90	365 978,10	346 579,90	-5,30
Maïs	299 487,90	254 081,10	-15,20	138 175,80	127 521,40	-7,70
Gombo	52 128,90	39 934,20	-23,40	8 094,80	3 643,40	-55,00
Pomme de terr	86 687,60	50 588,00	-41,60	4 417,00	3 998,00	-9,50
Vouandzou	26 775,10	9 303,30	-65,30	25 432,20	14 647,00	-42,40

Source : MINADER/DESA (2020)

- ❖ Rendements

Le graphique 4 présente l'évolution des rendements dans la région de l'Extrême-Nord entre 2018 et 2019. Il en ressort que le rendement de la pomme de terre a connu une forte baisse sur la période. Les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Graphique 4: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Extrême-Nord, années 2018 et 2019

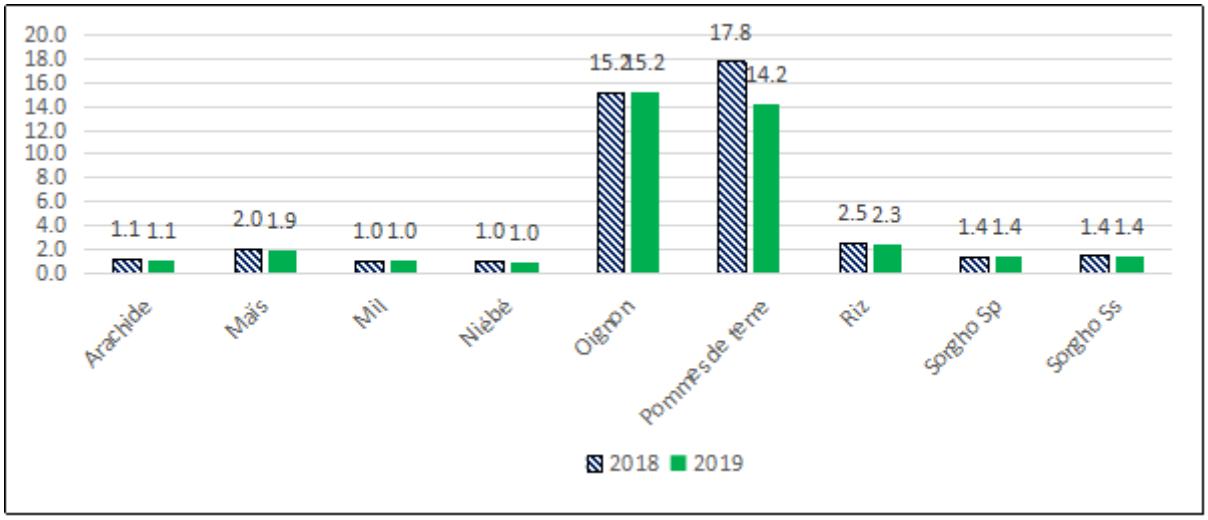

Source : MINADER/DESA (2020)

2.5 RÉGION DU NORD

- ❖ Productions et superficies

L'agriculture dans la Région du Nord est principalement axée autour des céréales, les légumineuses et les légumes et feuilles.

De la comparaison des superficies et production des principales cultures entre 2018 et 2019, il en découle que :

- La production du maïs, première culture de la région est restée stable sur la période, en s'établissant à environ 601 000 tonnes pour une superficie récoltée de 232 777 ha. Cette production est portée principalement dans les départements de la Bénoué et du Mayo-Rey ;
- La production du groupe de mil et sorgho a connu une baisse de 2,0% sur les deux années. Quoique la production du mil ait augmenté, celles du sorgho Saison Sèche et Saison Pluvieuse ont connu des baisses respectives de 3,3% et 11,2%. La baisse de la production de sorgho de saison pluvieuse a été principalement observée dans le Département de la Bénoué (-10,1%) qui est le premier bassin de production de la Région. Les responsables départementaux du MINADER ont relevé une plus faible utilisation des fertilisants en 2019 par rapport à 2018, ce qui a certainement conduit à cette relative baisse, malgré la bonne pluviométrie ;
- La production du riz a connu une forte hausse (38,8%) sur la période, avec des superficies ayant augmenté dans les mêmes proportions. La Bénoué, qui est le plus grand bassin de production du riz de la Région a enregistré une hausse importante de près de 33%. Cette augmentation des superficies cultivées est consécutive à l'engouement créé par la relance du projet PADFA, qui viendra soutenir les producteurs impliqués dans la filière ;
- La superficie récoltée d'oignon a augmenté de 5,3% pour une évolution de 4,2% de la production ;
- Le Nord est la première région productrice de soja. La production de cette culture a connu une baisse de 11,2%, passant de 112 553,7 tonnes en 2018 à 99 930,4 tonnes en 2019. La superficie cultivée a évolué dans le même sens. Il faut noter que près de 50% de la production de la région est concentrée dans l'arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey. Cette forte hausse est relative à l'implication depuis 2017 de la SODECOTON dans le développement de la filière soja. En outre, l'installation d'un agropole de production de soja dans le Mayo-Rey a été la raison la plus importante de cette hausse.

Tableau 4 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la Région du Nord, années 2018 à 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation 2018/2019 (%)	Superficies récoltées (en hectares)		Variation 2018/2019 (%)
	2018	2019		2018	2019	
Riz	151 065,90	209 698,90	38,80	43 563,00	55 749,00	28,00
Niébé	56 617,90	75 312,40	33,00	58 933,00	65 433,00	11,00
Arachide	295 832,20	326 354,00	10,30	195 473,00	219 334,00	12,20
Oignon	85 507,20	89 083,00	4,20	4 789,00	5 044,00	5,30
Maïs	606 547,20	601 014,00	-0,90	233 692,00	232 777,00	-0,40
Sorgho SS	270 083,80	261 147,80	-3,30	94 912,00	88 409,00	-6,90
Mil	59 872,00	53 584,80	-10,50	31 512,00	44 654,00	41,70
Sorgho SP	112 553,70	99 930,40	-11,20	170 277,00	162 807,00	-4,40
Soja	112 553,70	99 930,40	-11,20	74 113,00	68 609,00	-7,40
Voandzou	5 891,80	4 533,50	-23,10	6 157,00	3 568,00	-42,00
Gombo	18 137,00	4 958,00	-72,70	4 527,00	782,00	-82,70

Source : MINADER/DESA (2020)

- ❖ Rendements

Le graphique 5 ci-dessous présente l'évolution des rendements dans la région du Nord entre 2018 et 2019. Ainsi, il apparaît que les rendements de la pomme de terre et du riz ont connu une hausse sur la période tandis que ceux des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Graphique 5: Rendements des principales cultures vivrières dans la région du Nord, années 2018 à 2019

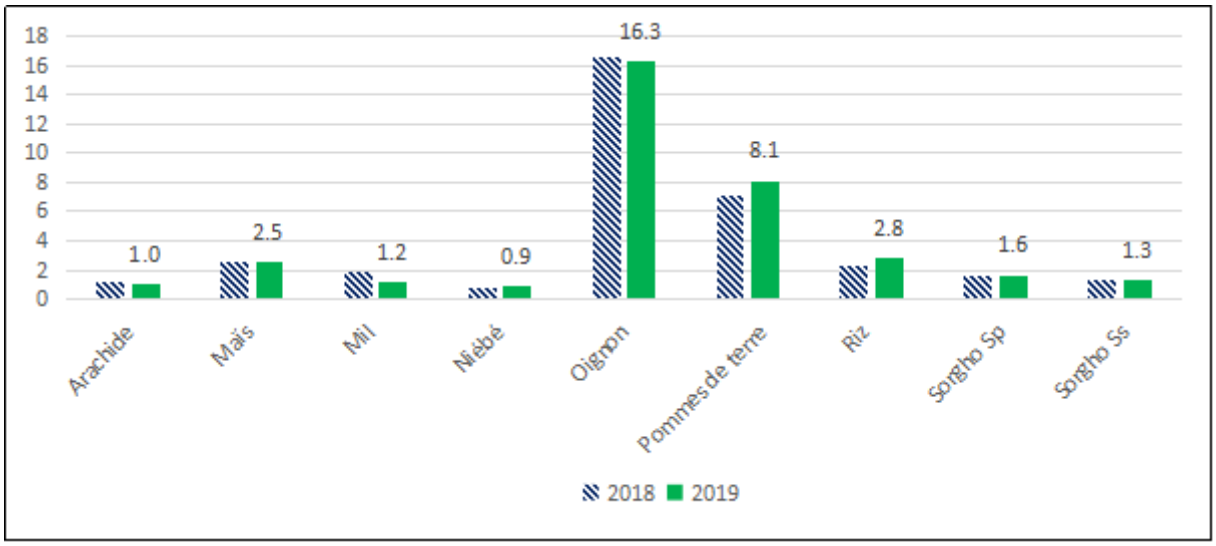

Source : MINADER/DESA (2020)

2.6 RÉGION DE L'OUEST

❖ Productions et superficies

La région de l'Ouest a une agriculture très variée. De manière générale, les cultures vivrières se sont bien comportées au cours de la campagne 2019/2020 par rapport à la précédente.

La comparaison de l'évolution des productions et superficies des principales cultures vivrières de la région a montré que :

- La production du maïs a connu une augmentation de 9% entre 2018 et 2019. La superficie a évolué dans le même sens. Outre l'augmentation des superficies, il a été noté l'engouement de plus en plus important des producteurs pour la variété hybride Pannar, à très haut rendement ;
- La production du manioc a connu une augmentation de 4,7%, pour une évolution correspondante de la superficie de 1,9% ;
- La production de la banane plantain a subi une baisse de 2,7%, malgré une évolution des superficies de 1%. Le comportement de la banane douce était bien meilleur ;
- La production de la pomme de terre a augmenté de 9,8%, pour une croissance de la superficie de 14,9%.

Il faut noter que les importantes pluies observées dans la région ont eu des conséquences négatives sur les cultures de bas-fonds qui ont été inondées, ainsi que sur les bananiers qui sont très sensibles aux intempéries. Cependant, cette pluviométrie importante a eu des effets positifs sur les cultures telles que les racines et tubercules, et les céréales.

Tableau 5 : Productions et superficies des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest, années 2018 à 2019

Spéculation	Productions (en tonnes)		Variation	Superficies récoltées		Variation
	2018	2019	2018/2019 (%)	2018	2019	2018/2019 (%)
Arachide	19 317,00	13 576,30	42,30	19 800,30	12 888,20	53,60
Banane douce	168 408,00	140 935,00	19,50	13 467,00	11 976,80	12,40
Pommes de terre	114 027,00	103 860,00	9,80	12 196,00	10 615,00	14,90
Maïs	321 612,00	295 172,80	9,00	168 429,00	157 106,50	7,20
Igname	42 123,70	39 431,90	6,80	4 096,00	3 919,20	4,50
Macabo	116 269,00	110 124,60	5,60	14 048,00	13 508,60	4,00
Haricots	162 851,20	155 130,50	5,00	139 196,60	132 263,50	5,20
Manioc	308 301,00	294 360,60	4,70	32 604,00	31 981,30	1,90
Taro	30 490,00	29 579,50	3,10	4 574,00	4 495,20	1,80
Banane Plantain	274 183,60	281 877,00	-2,70	27 063,10	26 782,90	1,00
Patate	140 180,70	154 604,30	-9,30	14 724,80	16 351,00	-9,90
Tomate	106 658,30	145 618,90	-26,80	5 936,50	9 033,30	-34,30

Source : MINADER/DESA (2020)

❖ Rendements

Le graphique 6 ci-dessous présente l'évolution des rendements dans la région de l'Ouest entre 2018 et 2019. Ici, l'on a noté que les rendements de la banane douce, de l'igname et de la pomme de terre ont connu une baisse sur la période. Les rendements du manioc et de la patate douce par contre ont augmenté. Les rendements des autres cultures phares de la région sont restés quasiment stables.

Graphique 6: Rendements des principales cultures vivrières dans la région de l'Ouest, années 2018 à 2019

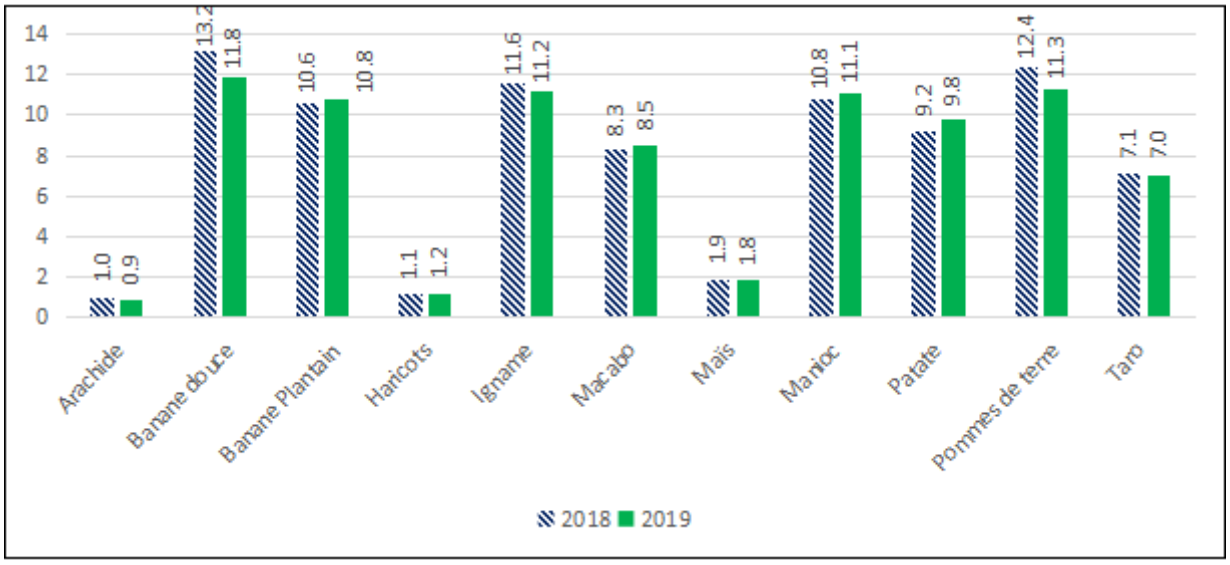

Source : MINADER/DESA (2020)

2.7 PRODUCTION DE LA VIANDE

2.7.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

Le tableau 6 présente l'évolution de la production de la viande des principales espèces animales élevées dans la région de l'Adamaoua. Il apparaît que la production de la viande bovine est en baisse. En effet, elle est passée de 12 803 tonnes en 2018 à 9 661 tonnes en 2019 soit une baisse de 24,5%. Il en est de même pour la volaille qui a enregistré une baisse de 50,2%.

Tableau 6 : Evolution de la production en viande dans la région de l'Adamaoua par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	10 501	12 803	9 661	-24,54
Caprin	1 216	1 268	1 596	25,87
Ovin	1 089	1 457	2 977	104,32
Porcin	339	371	573	54,45
Volailles	3 308	908	452	-50,22

Source : MINEPIA (2020)

2.7.2 RÉGION DE L'EST

L'analyse du tableau 7 nous indique que sur la période 2017-2019, la production de la viande de la volaille est en baisse dans la région de l'Est de 75,4% (2531 tonnes en 2017 contre 623 tonnes en 2019). Toutefois, on note une forte augmentation de la production de la viande ovine (59,31%) et porcine (33,33%) entre 2018 et 2019.

Tableau 7: Evolution de la production en viande dans la région de l'Est par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	2 792	7 311	6 747	-7,71
Caprin	231	369	492	33,33
Ovin	118	757	1 206	59,31
Porcin	242	744	623	-16,26
Volailles	2531	-	623	-

Source : MINEPIA(2020)

2.7.3 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

Il ressort du tableau 8 qu'entre 2018 et 2019, la production de la viande porcine a augmenté de 118,2% (1044 tonnes en 2018 contre 2278 tonnes en 2019) dans la région de l'Extrême-Nord. La production de la viande bovine et caprine est en nette diminution (25,6% pour le bovin et 8,8% pour le caprin) dans l'ensemble de la région.

Tableau 8: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Extrême-Nord, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	15 137	16 832	12 517	-25,60
Caprin	14 411	14 141	12 894	-8,82
Ovin	6 841	7 016	6 756	-3,71
Porcin		1 044	2 278	118,20
Volailles	3 774	5195	3 706	-28,60

Source : MINEPIA (2020)

2.7.4 RÉGION DU NORD

En dehors de la production de la viande de la volaille qui est en nette diminution depuis 2017 dans la région du Nord, le tableau 9 nous montre que, la production de la viande bovine, caprine et porcine est en augmentation dans la région au cours de la campagne 2018-2019.

Tableau 9: Evolution de la production de la viande dans la Région du Nord par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	7 537	2 071	10 384	401,4
Caprin	2 694	883	4 963	462,06
Ovin	1 324	721	2 317	221,36
Porcin	1 176	476	2 512	427,73
Volailles	26 926	226	693	206,64

Source : MINEPIA (2020)

2.7.5 RÉGION DE L'OUEST

Il ressort du tableau 10 qu'en 2019, la production de la viande de volaille (6177 tonnes) a diminué de plus de la moitié dans la région de l'Ouest par rapport à la production de 2018 (16 070 tonnes). Par contre, une augmentation a été observée pour la production de la viande porcine et caprine.

Tableau 10: Evolution de la production de la viande dans la région de l'Ouest par espèce animale, années 2017 à 2019

Espèces	Production de viande (en tonnes)			Variation 2018/2019 (%)
	2017	2018	2019	
Bovin	7 900	8 354	6 129	-26,63
Caprin	680	752	1 066	41,76
Ovin	477	690	675	-2,17
Porcin	3 274	3 800	4 472	17,68
Volailles	6 229	16 070	6 177	-61,56

Source : MINEPIA (2020)

2.7.6 PRODUCTION HALIEUTIQUE

La production halieutique est composée de la production de la pêche continentale, la pêche industrielle, l'aquaculture et la pêche artisanale maritime. Du graphique ci-dessous, il apparait une baisse de 35,6% de la production dans les zones de l'étude. Cette baisse est plus importante dans la région de l'Est où la production est passée de 37 423 t en 2018 à 3 421 t en 2019. Cette variation s'explique principalement par la fermeture en 2019 du barrage de retenue d'eau de Lom-Pangar, principal site de production de poisson de la région.

Néanmoins, la production halieutique dans la région du Nord s'est bien comportée, avec une hausse de 315,6%. Le fort potentiel du barrage de Lagdo et les nombreuses actions entreprises par le MINEPIA pour soutenir cette production sont à mettre à l'actif de cette performance. Notons néanmoins que la production des cinq régions ne représente en moyenne que 9% de la production halieutique nationale.

Graphique 7 : Situation des productions et des importations du sous-secteur Elevage, pêche et Industries animales en 2019, DEPCS/MINEPIA.

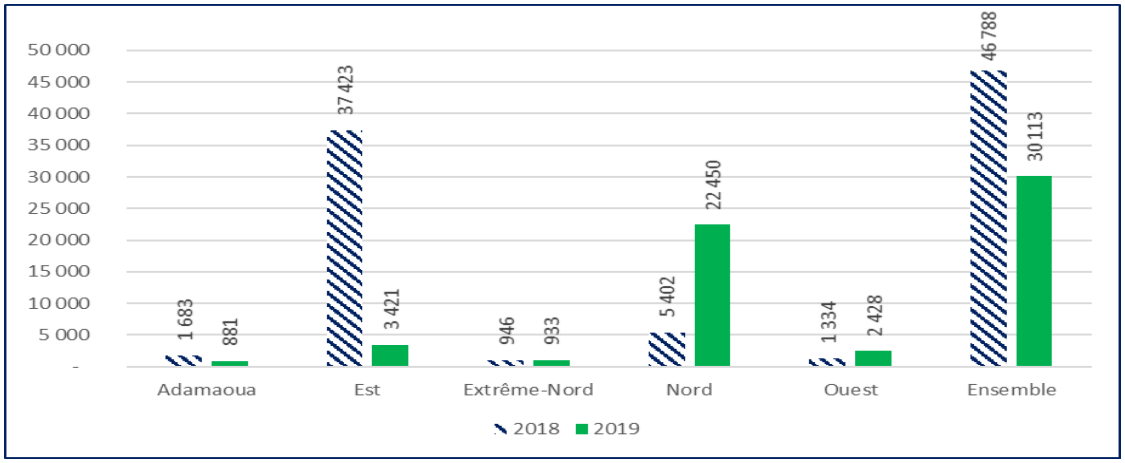

Source : MINEPIA (2020)

2.8 PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

La fin de la campagne agricole 2019 a été marquée par la fermeture des frontières suite à la pandémie de la COVID-19, survenue dans notre pays en mars 2020. Cette situation a entraîné une baisse du prix de certains produits agricoles à l'instar de la tomate dont le prix du cageot (15 kg) est passé de 12 500 à 1800 FCFA dans les principales zones d'écoulement.

2.8.1 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

La crise sécuritaire due aux exactions de la secte terroriste Boko Haram et les inondations ont engendré une baisse générale de la production agricole de la région. La figure ci-après présente l'évolution des prix moyens des principales spéculations de la région sur les deux dernières campagnes agricoles (2018-2019/ 2019-2020).

Il ressort du graphique 8, qu'au cours de la campagne agricole 2019/2020, la région de l'Extrême-Nord a enregistré une baisse globale de prix des principaux produits agricoles de l'ordre de 15% en moyenne. Ceci pourrait s'expliquer par la baisse de production enregistrée au cours de la campagne 2019/2020. De façon spécifique, on observe une baisse de prix du mil/sorgho de l'ordre de 31% par rapport à la campagne 2018, Mais de l'ordre de 30%, patate de l'ordre 22%, Manioc de l'ordre de 19% et arachide de l'ordre de 9%. Par contre, on observe une augmentation de 15,47% du prix du riz local et de 5% de l'Igname. Les faibles prix des produits observés à la récolte, supposent que la vente de la plus grande quantité des produits agricoles a été faite pour satisfaire les urgences dues au déplacement des populations occasionné par les causes sus mentionnées.

Graphique 8: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Extrême-Nord, années 2018 à 2019

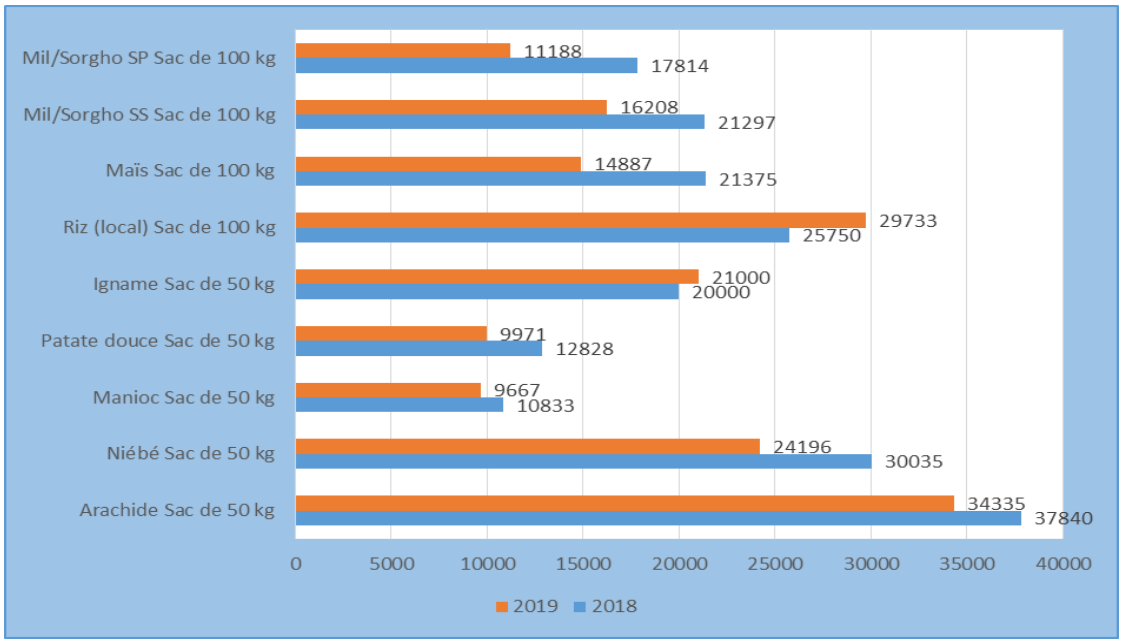

Source : MINADER/DESA (2020)

2.8.2 RÉGION DU NORD

Le graphique 9 présente l'évolution des prix moyens des principales spéculations de la région sur les deux dernières campagnes agricoles (2018-2019/ 2019-2020). L'on enregistre une faible baisse de prix de produits agricoles dans la région au cours de la campagne 2019/2020 de l'ordre de 1% en générale. En dehors du maïs, du niébé et de l'arachide qui enregistrent une baisse de prix de produits agricoles, ceux des autres produits sont restés relativement stables.

Graphique 9: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région du Nord, années 2018 à 2019

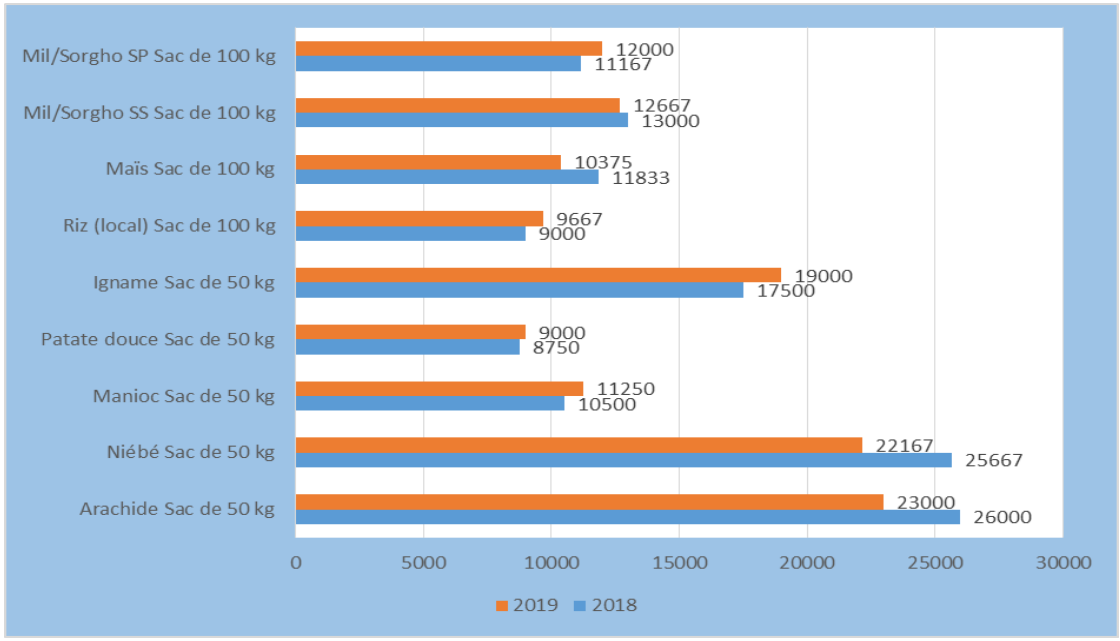

Source : MINADER/DESA (2020)

2.8.3 RÉGION DE L'ADAMAOUA

Le graphique 10 présente l'évolution des prix moyens des principales spéculations de la région sur les deux dernières campagnes agricoles (2018-2019/ 2019-2020). La région de l'Adamaoua enregistre de façon globale une hausse de prix très faible de l'ordre de 3% au cours de la campagne 2019/2020. De façon spécifique, l'on enregistre une forte hausse de prix de l'igname de l'ordre de 41% par rapport aux deux années antérieures. Il est à noter que la plus grande partie de la production de l'igname dans l'Adamaoua vient du Nigéria et la fermeture des frontières en 2019 a causé la baisse de l'importation des ignames en provenance de ce pays (source de la fermeture : Jeune Afrique économie d'octobre 2019).

Graphique 10: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles dans la région de l'Adamaoua, années 2018 à 2019

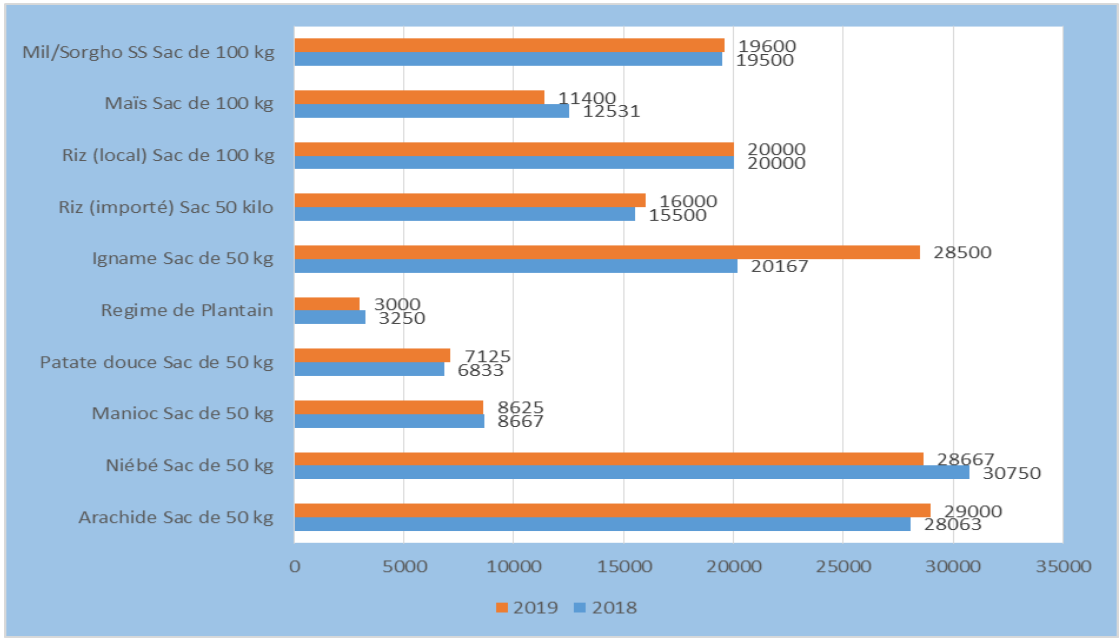

Source : MINADER/DESA (2020)

2.8.4 RÉGION DE L'EST

Le graphique 11 ci-après présente l'évolution des prix moyens des principales spéculations de la région sur les deux dernières campagnes agricoles (2018-2019/ 2019-2020). Les prix des produits agricoles dans la région de l'Est sont restés assez stables durant les deux dernières campagnes. On observe néanmoins une légère hausse du prix de l'igname de l'ordre de 14%.

Graphique 11: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Est, années 2018 à 2019

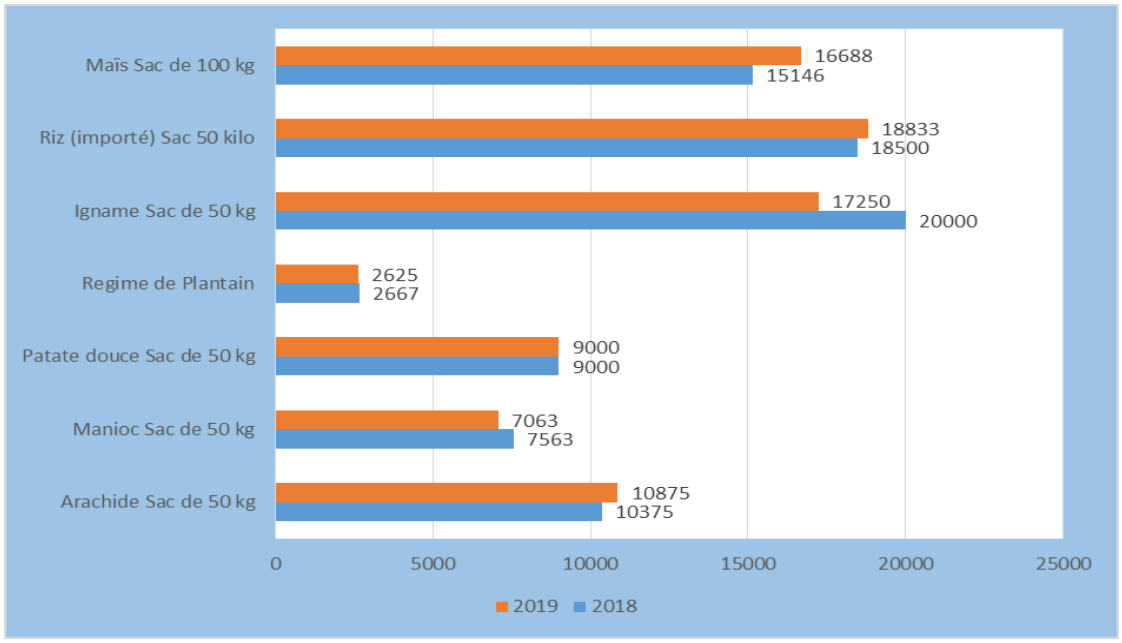

Source : MINADER/DESA (2020)

2.8.5 RÉGION DE L'OUEST

Le graphique 12 ci- dessous présente l'évolution des prix moyens des principales spéculations de la région sur les deux dernières campagnes agricoles (2018-2019/ 2019-2020). L'Ouest a enregistré de façon globale une baisse de prix de produits agricoles en moyenne de l'ordre de 5%. De façon spécifique, la région a été marquée par une hausse significative de la production d'arachide et du riz local respectivement de 29% et de 13%.

Graphique 12: Evolution des prix de certaines spéculations agricoles de la région de l'Ouest, années 2018 à 2019

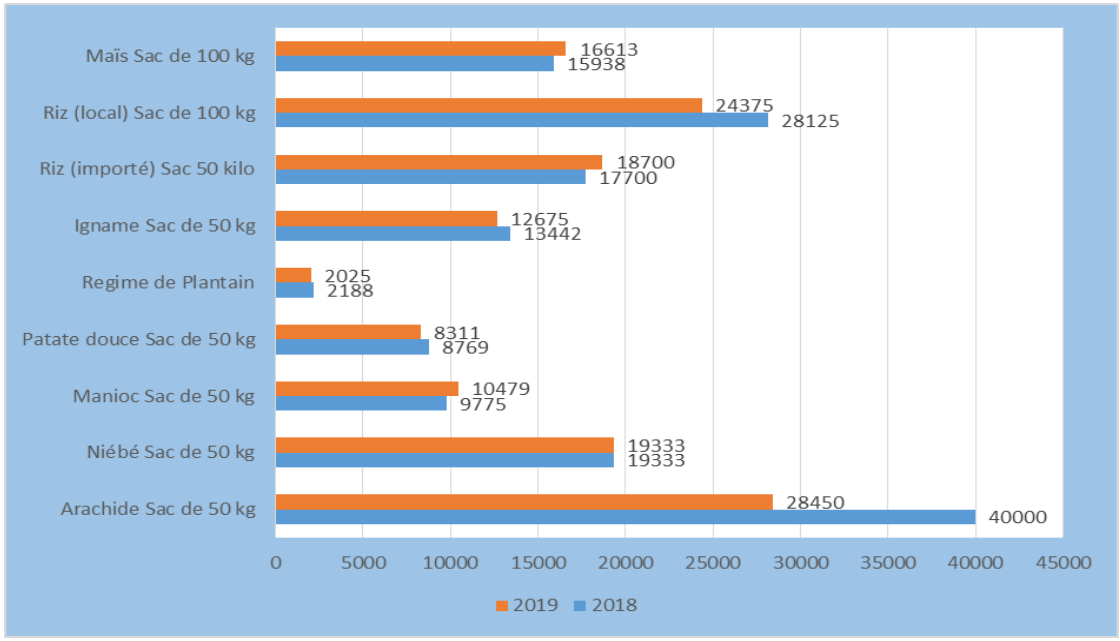

Source : MINADER/DESA (2020)

2.9 FAITS SAILLANTS

La campagne agricole 2020/2019 a été marquée par quelques faits majeurs à savoir :

- Le déplacement massif des populations dans les départements du Mayo-Tsanaga, du Mayo-Sava et du Logone-et-Chari dû aux problèmes sécuritaires causés par la recrudescence des incursions de la secte terroriste Boko Haram.
- Les dégâts sur les cultures enregistrés dans les localités de Kai Kai et Maga dans le Département du Mayo-Danay et Zina dans le Département du Logone et Chari à cause des fortes précipitations et les crues des cours d'eau.
- L'incendie de près de 115 ha de cacao et 90 ha de café enregistré dans le Département du Haut-Nyong du fait des feux de brousse.
- La destruction de 1 605 ha de cultures dont 700 ha de manioc observée dans le Département du Lom et Djérem du fait des attaques de chenilles.
- Les glissements de terrain observés dans le Département de la Mifi plus précisément à « Gouaché », où l'on a enregistré des pertes en vies humaines et dans les départements des Bamboutos, de la Menoua et du Noun avec pour conséquence la destruction des cultures en champs.
- Les appuis en intrants (semences, engrais, pesticides) et en matériels agricoles apportés aux producteurs dans le cadre des préparatifs de la campagne agricole 2019/2020 par le Gouvernement à travers les ministères sectoriels, les Sociétés de Développement, les projets et programmes, les élites ainsi que les partenaires au développement (FAO, PAM, etc.).
- La situation sanitaire marquée par l'apparition en fin de la campagne agricole 2019/2020 de la COVID-19 et les mesures barrières y relatives prises par le Gouvernement et communiquées le 17 mars 2020 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ont induit des restrictions sur les marchés.

3 PRINCIPAUX FACTEURS AYANT AFFECTÉ LA CAMPAGNE AGRICOLE 2019/2020

Ce chapitre présente l'influence des facteurs sur la production des cultures durant la campagne agricole 2019/2020. Il s'agit notamment (i) des facteurs de production (intrants et matériels agricoles, capital humain); (ii) des facteurs naturels/climatiques et (ii) des facteurs humains.

3.1 FACTEURS DE PRODUCTION

3.1.1 INTRANTS ET MATÉRIELS AGRICOLES

Cette sous-section traite de l'utilisation des Produits phytosanitaires, fertilisants, matériels agricoles, semences végétales, semences animales et produits vétérinaires.

3.1.1.1 PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Dans l'ensemble, on note une faible utilisation des produits phytosanitaires dans les départements enquêtés. Les principales raisons évoquées sont la rareté et le coût élevé de ces produits. Dans la région de l'Est, seuls les producteurs des départements du Haut-Nyong et du Lom et Djérem ont accès aux produits phytosanitaires du fait de leur proximité avec les centres urbains (Yaoundé, Douala, Bertoua) qui disposent des structures agréées de commercialisation de ce type de produit.

Les produits phytosanitaires non homologués sont utilisés dans presque tous les départements des régions enquêtées mais à des niveaux différents. Ce fléau est plus accru dans les régions de l'Extrême-Nord (Mayo-Kani, Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga, Logone et Chari), de l'Adamaoua (Djérem, Faro et Déo, Vina), du Nord (Mayo-Rey) et de l'Ouest (Noun). Les raisons évoquées pour justifier le recours à ce type de produits sont :

- l'attractivité des prix de vente ;
- l'absence de structures agréées de commercialisation des produits agricoles ; tel est le cas dans le Logone et Chari ;
- la proximité de certains départements avec certains pays voisins à l'instar du Nigéria et du Tchad qui leur fournissent lesdits produits à vil prix ;
- l'ignorance des producteurs des effets néfastes de ces produits sur le sol, les cultures et la santé humaine.

Il convient de relever que l'utilisation des produits non homologués détériore la qualité des sols, occasionnant à cet effet la perte de la biodiversité, la baisse de la production agricole. En sus ces produits menacent la santé humaine du fait de leur forte rémanence dans les produits consommés.

3.1.1.2 FERTILISANTS

En dehors du Département du Faro dans le Nord, il a été noté du fait de leur rareté, une faible utilisation de la fumure dans les autres départements enquêtés.

Il ressort des informations collectées sur le terrain que l'utilisation des engrais chimiques a été jugée en deçà de la normale dans 14 départements sur 25. Toutefois, il faut relever que leur utilisation dans le Département du Mayo-Sava est négligeable.

3.1.1.3 TRACTEURS

Dans l'ensemble, il a été noté une faible utilisation du tracteur dans la conduite des opérations agricoles au cours de la campagne agricole 2019/2020. Cette faible utilisation serait due au prix élevé de l'achat et/ou location de ces engins agricoles ainsi qu'à leur disponibilité réduite.

3.2 SEMENCES VÉGÉTALES

Les résultats de l'étude révèlent qu'une faible utilisation des semences améliorées dans les régions enquêtées. Toutefois, il convient de préciser que des semences améliorées des certaines spéculations, notamment le maïs, le manioc, la pomme de terre et le sorgho, produits par divers multiplicateurs semenciers, ne sont pas suffisamment vulgarisés auprès des producteurs.

3.3 SEMENCES ANIMALES, PRODUITS VÉTÉRINAIRES ET ALIMENTS POUR BÉTAIL

En dehors du Département de la Vina situé dans l'Adamaoua où l'on a noté une utilisation moyenne de la semence animale améliorée du bétail, les autres départements dans l'ensemble, n'ont que faiblement eu recours à cet intrant. Les principales raisons évoquées pour expliquer cette situation sont le coût élevé et l'absence des structures spécialisées.

Toutefois, il convient de relever que les informations collectées ont montré que les départements du Mayo-Sava, du Mayo-Tsanaga et du Logone et Chari dans l'Extrême-Nord n'ont pas eu recours en 2019 à la semence animale améliorée du bétail.

L'utilisation des produits vétérinaires quant à elle, a été jugée normale dans la majorité des départements tandis que celle de l'aliment pour bétail a été dans l'ensemble jugée insuffisante.

3.4 FACTEURS NATURELS

Cette section présente l'analyse de la pluviométrie des cinq régions couvertes par l'enquête. Il faut relever que la pluviométrie est le seul élément du climat qui a été observé.

3.4.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

Le climat de la région de l'Adamaoua a été dans l'ensemble marqué par des pluies précoces et moins abondantes par rapport à l'année précédente. En effet l'on a enregistré une pluviométrie moyenne de 155,99 mm en 2019 contre une moyenne de 162,75 mm en 2018. Le pic des précipitations a été atteint au mois de mai 2019 alors qu'en 2018, il a été atteint au mois de juillet.

Les premières pluies sont tombées en Janvier dans le Mayo-Banyo, en février 2019 dans le Mbéré et la Vina, dans la première et troisième décade du mois de Mars respectivement dans le Faro et Déo et le Djérem. Celles-ci une fois tombées s'en sont allées aussitôt, créant ainsi une poche de sécheresse avant de recommencer au mois d'Avril. Cependant, quelques agriculteurs qui avaient mis des cultures en terre précocement pensant que la saison pluvieuse avait réellement débuté, ont été contraints de ressemer. Ce double semis a eu pour conséquence la perte de ressources due à l'achat de semences supplémentaires et à l'utilisation répétée de la main d'œuvre pour les opérations champêtres.

Si le début des pluies a été précoce, la fin de celles-ci quant à elle a été tardive. Elle a perturbé la récolte des cultures telles que le maïs et le haricot qui sont généralement récoltés après avoir été séchés sur pied.

Graphique 13: Données de la pluviométrie dans la région de l'Adamaoua, de 2018 à 2019

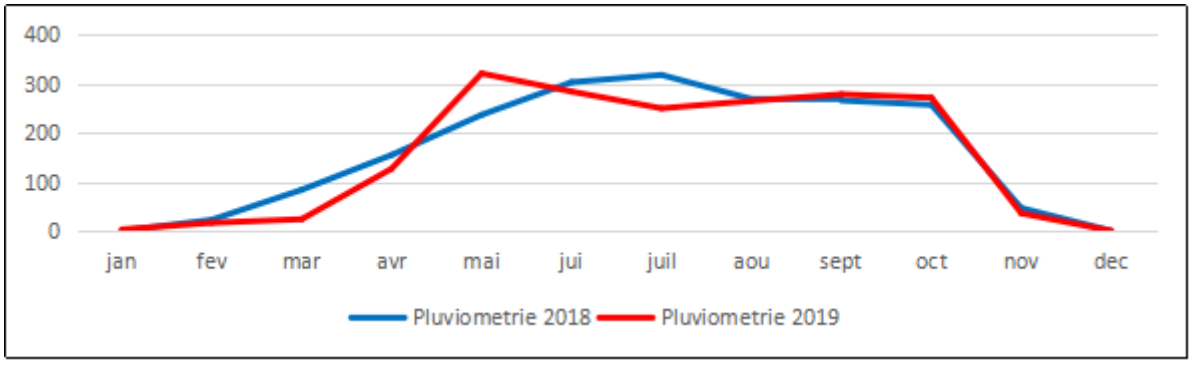

Source : MINADER/DESA (2020)

3.4.2 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

Du graphique ci-dessous, il ressort que l'année 2019 a été plus pluvieuse que l'année 2018. Le mois d'Août est resté le mois le plus pluvieux.

Au cours de la campagne agricole 2019/2020, la saison des pluies s'est annoncée dès la première décade du mois d'avril et progressivement elle s'est installée sur l'étendue de la région pendant la première décade du mois de mai. Comme à l'accoutumée, les premiers mois (mai et juin) ont connu des poches de sécheresse dont les sévérités sont partagées entre les départements, elles variaient de 3 à 6 semaines selon les départements. Les semis des cultures des céréales, des légumineuses et du coton sur

l'ensemble de la région ont été tardifs. L'on a observé le phénomène de fontes de semis et des attaques de chenilles enregistrées pendant la période habituelle des poches de sécheresse (mois de juin).

Le niveau moyen des pluies enregistrées dans la région qui tourne habituellement autour de 700 à 800 mm sur 45 jours de pluies environ, étalé sur 4 mois a été largement dépassé dès la fin du mois d'août. Ce qui a occasionné les premières inondations enregistrées dans le Mayo-Danay (Gobo, Guere Tchatibalé…) et dans le Diamaré (Ndoukoula, Bogo, Maroua 1, 2 et 3…) et Mayo-Kani (Porhi…).

Graphique 14: Données de la pluviométrie dans la région de l'Extrême-Nord, de 2018 à 2019

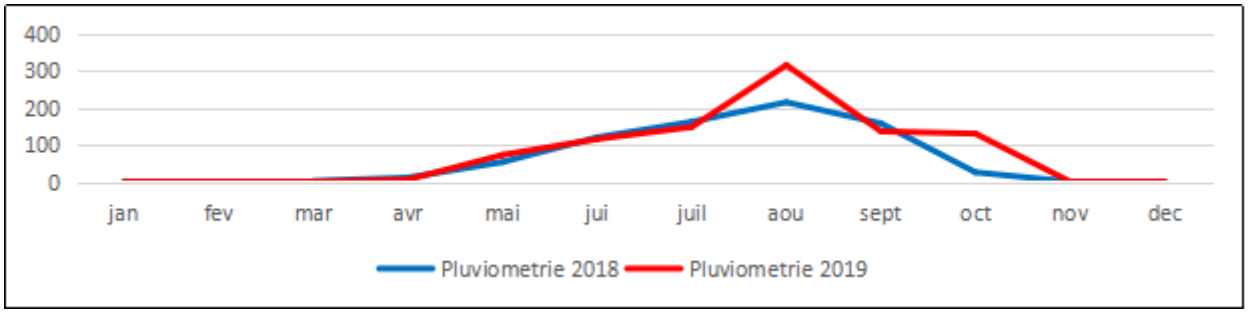

Source : MINADER/DESA (2020)

3.4.3 RÉGION DU NORD

Bien que les pluies se soient comportées en 2019 de manière presque similaire qu'en 2018, il faut noter qu'elles ont été plus abondantes en 2019, sur les périodes d'avril à juillet et de septembre à novembre. Le mois d'août est resté le mois le plus pluvieux avec une hauteur de pluies de 354,708 mm. Cependant des variations ont été observées au niveau des départements.

Dans le Mayo-Louti, les pluies ont débuté avec une avance de deux semaines au cours du mois de mars. Leur départ tardif a occasionné la pourriture en champ des graines de céréales et d'arachide, favorisant ainsi le développement des champignons. Cette situation a été également observée dans le Département du Mayo-Rey.

La Bénoué quant à elle a connu un début de pluies plus tardif de trois semaines, ce qui a fortement influencé négativement le développement de l'arachide et du sorgho sp.

Graphique 15: Données de la pluviométrie dans la région du Nord, de 2018 à 2019

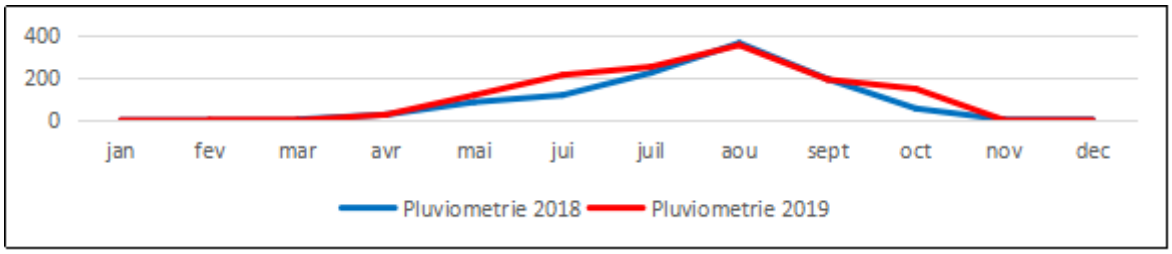

Source : MINADER/DESA (2020)

3.4.4 RÉGION DE L'EST

Le graphique ci-dessous nous révèle que les précipitations ont été moins abondantes et plus irrégulières qu'en 2018. En effet, les précipitations moyennes enregistrées au cours de l'année 2019 ont été de 130,87 mm tandis que celles enregistrées en 2018 ont été de 158,03 mm, soit une nette diminution de 27,13 mm. Le mois le plus pluvieux a été le mois d'octobre, tandis qu'en 2018, c'était le mois de Juillet.

A l'exception du Haut-Nyong où les pluies ont été tardives, elles ont été précoces dans l'ensemble des départements avec néanmoins des interruptions pouvant atteindre une durée de trois (03) semaines.

Dans le département de la Boumba et Ngoko, elles ont débuté à la deuxième décade du mois de janvier et se sont brusquement arrêtées pour reprendre au mois de mars. Cette situation a poussé les producteurs à effectuer des semis précoces. Malheureusement, les plants n'ont pas résisté à la longue période d'interruption qui s'en est suivie. Le même phénomène a été observé dans le Département de la Kadey.

Cependant, dans la Kadey, une fois que les pluies ont repris au mois de mars, elles n'ont presque plus connu d'interruption jusqu'au deuxième cycle de culture ; allongeant ainsi la période de semis. Cette situation a également été observée dans le Lom et Djérem.

Il faut toutefois noter que trois arrondissements de la Kadey (Bombe, Ketté et Ndem-nam) n'ont presque pas été couverts par les pluies entraînant ainsi une baisse de la production agricole.

Graphique 16: Données de la pluviométrie dans la région de l'Est, de 2018 à 2019

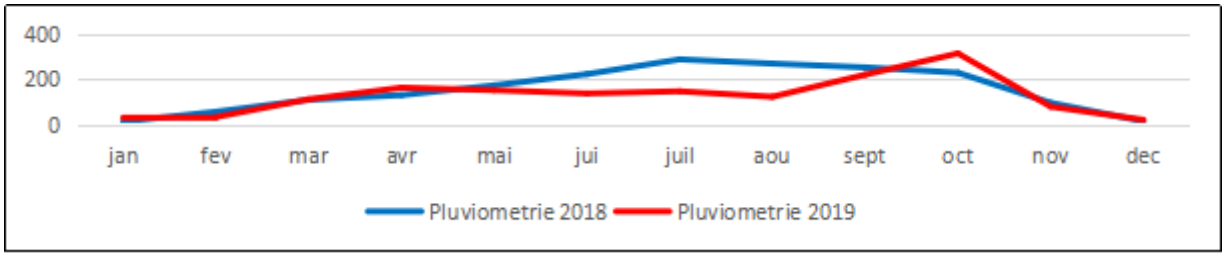

Source : MINADER/DESA (2020)

3.4.5 RÉGION DE L'OUEST

Il ressort de l'analyse du graphique ci-dessous que l'année 2019 a été plus pluvieuse que l'année 2018. Deux pics ont été observés, respectivement au mois de juillet et d'octobre.

Dans l'ensemble, les pluies ont débuté précocement avec des écarts allant d'une à plus de trois semaines selon les départements. Elles ont été abondantes, provoquant des inondations dans certaines zones, notamment dans les bas-fonds. L'humidité ambiante a favorisé le développement des maladies fongiques sur plusieurs cultures à l'instar de la pomme de terre. Il faut noter que le Département du Ndé a connu la chute de grêlons qui ont détruit des cultures.

Graphique 17: Données de la pluviométrie dans la région de l'Ouest, de 2018 à 2019

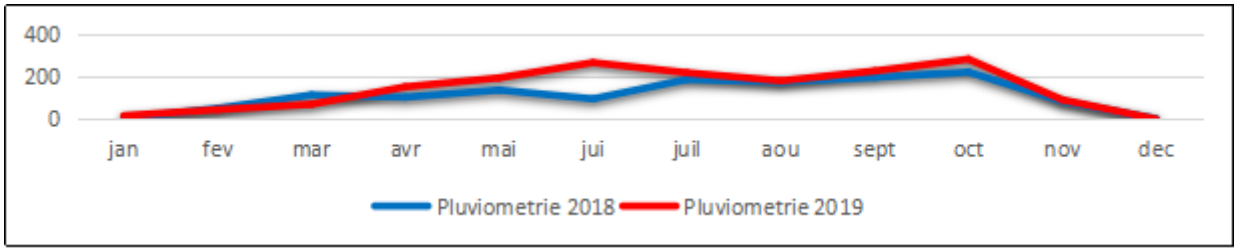

Source : MINADER/DESA (2020)

3.5 CATASTROPHES/SINISTRES

Les principaux sinistres observés au cours de la campagne agricole 2019/2020 ont été les inondations, la chute des grêlons, les glissements de terrain et les feux de brousse.

3.5.1 INONDATIONS/CHUTE DES GRÊLONS

Les pluies abondantes observées sur la quasi-totalité des départements enquêtés ont occasionné des inondations.

Dans la région de l'Extrême-Nord, l'on a enregistré les inondations dans quatre départements à savoir : le Mayo-Danay, le Logone et Chari, le Mayo-Sava et le Diamaré. Celles-ci ont entraîné la destruction d'environ 25 219,37 ha de cultures.

Dans la région de l'Ouest, l'abondance des pluies et la chute des grêlons ont entraîné la destruction de 13 000 ha de cultures en octobre 2019 dans le Département des Bamboutos. Cinquante pourcent (50%) des arrondissements de cette région ont été sinistrés par les inondations. Celles-ci ont été plus abondantes dans les bas-fonds où l'on pratique généralement le maraîchage et les cultures de contre saison. Elles ont également entraîné la destruction du barrage de Bamendjing et des pistes agricoles de cette région.

Les départements du Mayo-Banyo dans l'Adamaoua et de la Benoué dans le Nord ont été également victimes des inondations.

3.5.2 GLISSEMENTS DE TERRAIN

Les glissements de terrain ont été observés dans la région de l'Ouest, plus précisément à « Gouaché » dans la Mifi, où l'on a enregistré des pertes en vies humaines et dans les départements des Bamboutos, de la Menoua et du Noun avec pour conséquence la destruction des cultures en champs.

3.5.3 FEUX DE BROUSSE

Dans la région de l'Est, le principal sinistre relevé a été les feux de brousses. Ceux-ci ont détruit dans le Haut-Nyong et la Kadey près de 115 ha de cacao et 90 ha de café. Ce phénomène a également été observé dans le département du Mayo-Banyo (Adamaoua) et dans les Bamboutos (Ouest).

3.5.4 ATTAQUES DES CULTURES ET MALADIES DES CULTURES

De manière générale, l'inégale répartition des précipitations observées sur la quasi-totalité des départements enquêtés a favorisé le développement des maladies cryptogamiques, des chenilles défoliatrices et des insectes, notamment dans les champs de maïs, de pomme de terre, de macabo/taro, d'igname, de manioc et de haricot. Dans le Département du Lom et Djérem (Est), les attaques de chenilles ont été particulièrement importantes, plus de 1 605 ha de cultures ont été touchés dont 700 ha de manioc perdus.

Des destructions des champs par les pachydermes ont été enregistrées dans les régions septentrionales du pays. Il faut toutefois noter que ces attaques de cultures n'ont pas eu une grande incidence sur la production agricole.

3.6 FACTEURS HUMAINS

3.6.1 DÉPLACEMENT DES POPULATIONS

Les déplacements des populations sont principalement dus à l'insécurité qui règne dans certaines zones du pays, aux inondations et à l'essor de l'exploitation minière.

En ce qui concerne les mouvements migratoires, ils sont principalement dus à la situation socio-politique qui prévaut dans les zones anglophones du pays à savoir le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Il a été enregistré le déplacement d'environ 10.000 habitants de ces régions vers les régions de l'Ouest et de l'Adamaoua. Ces déplacements ont eu un impact sur la disponibilité de la main d'œuvre agricole. En effet, pour ces régions d'accueil, cette entrée massive des populations a induit une augmentation de la main d'œuvre agricole. Il faut relever que ces déplacements n'ont pas seulement été inter-régionaux mais aussi intra départementaux et inter départementaux.

Dans la région de l'Extrême-Nord, ce sont les attaques de la secte terroriste Boko Haram sur les populations civiles des villages frontaliers avec le Nigéria qui ont occasionné le déplacement de la population des départements du Logone et Chari (40%), du Mayo-Sava (12%) et du Mayo-Tsanaga (14%). Ce qui a eu pour conséquence l'abandon des exploitations agricoles. Il faut toutefois relever que pour assurer leur sécurité alimentaire, certains déplacés retournent dans leur zone d'origine dans la journée pour cultiver au risque de perdre leur vie. L'une des mesures prises par le Gouvernement pour sécuriser les zones concernées est l'interdiction de cultiver des plantes dont la tige a une hauteur supérieure ou égale à 1,5 mètre dans des champs situés à 100 mètres des axes routiers et le long de la frontière. Ce qui réduit les superficies emblavées de plus de 2 000 ha pour les céréales au profit des légumineuses et des racines et tubercules. Dans la région de l'Adamaoua, précisément dans le département du Faro et Déo, le phénomène récurrent des enlèvements a occasionné la réduction de près de 46% des terres cultivées du fait du départ massif des producteurs vers des zones jugées plus sécurisées.

Pour ce qui est de l'exploitation minière, l'on a noté l'abandon de l'agriculture pour l'exploitation minière qui procurerait des revenus plus importants et plus rapide que l'agriculture et l'élevage. Cette situation a été observée dans les départements du Mayo-Banyo et du Faro et Déo (Adamaoua), de la Kadey, du Lom et Djérem (Est) et du Mayo-Rey (Nord). Il faut noter que ce phénomène est principalement observé chez les jeunes.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été observés dans la quasi-totalité des départements enquêtés. Cependant, les dégâts ont été plus importants dans les Départements du Koung-Khi (Ouest) et du Mayo-Banyo (Adamaoua). Dans le cadre de la gestion de ces conflits entre les éleveurs et les agriculteurs, ces derniers ont fait recours aux administrations sous la tutelle du MINADER et du MINEPIA ainsi qu'à l'administration territoriale. Il faut noter que malgré l'aménagement du système agraire, les éleveurs et les agriculteurs ne respectent pas les zones qui leur sont attribuées respectivement.

3.6.2 AIDES HUMANITAIRES

Face à ces déplacements des populations dus aux attaques de Boko Haram et aux inondations, le Gouvernement et certaines organisations humanitaires ont apporté des appuis variés aux victimes dans la région de l'Extrême-Nord. Ces aides, constituées des denrées alimentaires, des équipements de première nécessité, des intrants agricoles et de l'argent en espèce ont permis aux populations sinistrées de s'installer dans les villages créés et dans les familles d'accueil. Le Département des Bamboutos (Ouest) a bénéficié des appuis de certaines ONG et des élites.

4 DISPONIBILITE DES STOCKS DES PRODUITS AGRICOLES

4.1 PRODUCTIONS DES CULTURES VIVRIÈRES DES CINQ (05) RÉGIONS

Le graphique 18 montre que converti en équivalent[8] maïs, les 5 régions ont produit en 2019, **5 310 906,4 tonnes**. Les régions du Nord et de l'Extrême-Nord ont contribué respectivement à hauteur de 37% et 29 % de cet approvisionnement. Malgré la faible contribution de la région de l'Est, elle présente l'une des meilleures disponibilités par habitant.

Graphique 18 : Contribution des régions aux disponibilités vivrières

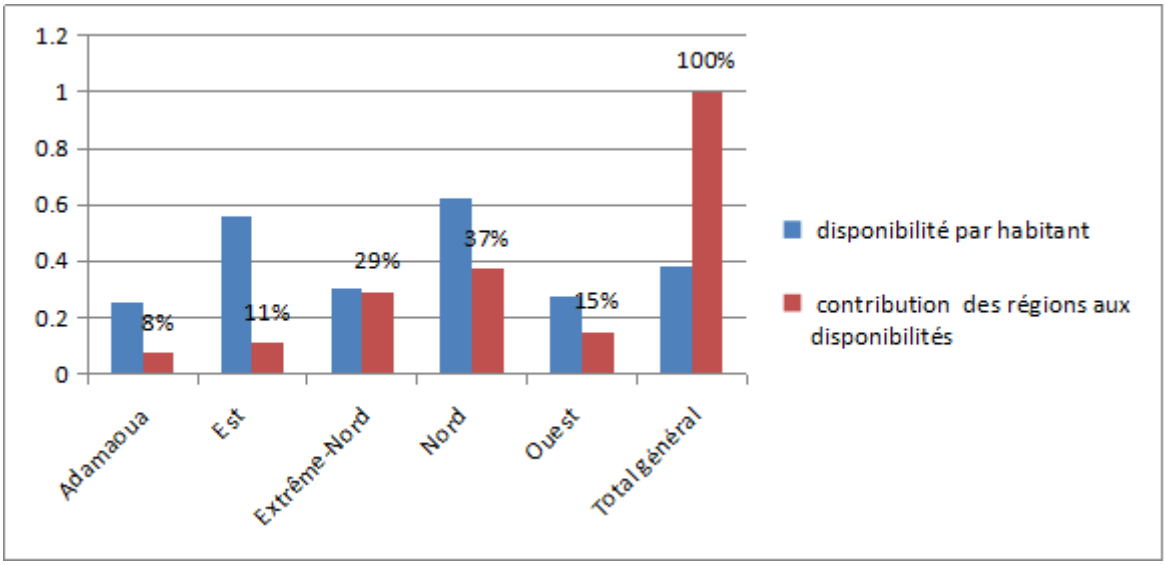

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

La région de l'Adamaoua dispose des approvisionnements élevés notamment dans la Vina (tableau 11). Les racines et tubercules ainsi que les céréales contribuent fortement à cet approvisionnement. La Vina contribue à elle seule à 40,6% des disponibilités.

Tableau 11: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Adamaoua

Départements	Bananes	Céréale	Légumes et feuilles	Légumineuses /oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Djérem	482,90	21505,20	247,80	7668,00	64839,30	94743,20
Faro et Deo	0,00	36443,60	0,00	1668,20	2379,80	40491,60
Mayo-Banyo	1432,60	35136,40	17,20	1721,00	4878,80	43186,00
Mbéré	0,00	13099,80	20,20	913,50	46527,70	60561,20
Vina	377,00	72151,00	265,70	14130,50	76600,00	163524,30
Ensemble	**2292,50**	**178336,00**	**550,90**	**26101,30**	**195225,60**	**402506,20**

Source : MINADER/DESA (2020)

[8] SILSS, 2004

Graphique 19 : disponibilités vivrières (en tonnes) dans la région de l'Adamaoua

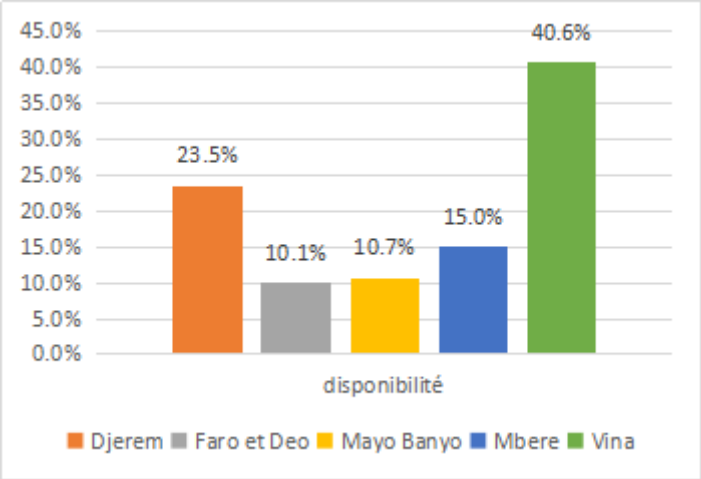

Source : MINADER/DESA (2020)

Du graphique 19, il ressort que les départements du Faro et Déo, le Mayo Banyo et le Mbéré enregistrent de faibles quantités alimentaires lors de cette campagne agricole.

4.1.2 RÉGION DE L'EST

Dans cette région, les racines/tubercules et bananes contribuent le plus aux disponibilités. Les départements du Haut-Nyong (31,2%), Kadey (25,7 %) constituent les principaux bassins d'approvisionnement.

Tableau 12: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Est

Départements	Bananes	Céréales	légumes et feuilles	Légumineuses /oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Boumba et Ngoko	30222,10	1082,00	9,50	8595,70	71125,50	111034,70
Haut-yong	37686,60	9000,00		15423,70	119171,20	181281,40
Kadey	37093,50	7329,00		1806,10	102968,80	149197,40
Lom et Djérem	45589,90	12821,00		3623,40	76813,60	138847,90
Ensemble	**150592,00**	**30232,00**	**9,50**	**29448,90**	**370079,10**	**580361,50**

Source : MINADER/DESA (2020)

Il ressort du graphique 20 que les disponibilités alimentaires sont assez élevées par rapport à sa population dans la région de l'Est. Le département de la Bomba et Ngoko enregistre le pourcentage le plus faible (19,1%) des disponibilités alimentaires, suivi du département du Lom et Djerem (23,9%).

Graphique 20 : Disponibilités vivrières dans la région de l'Est

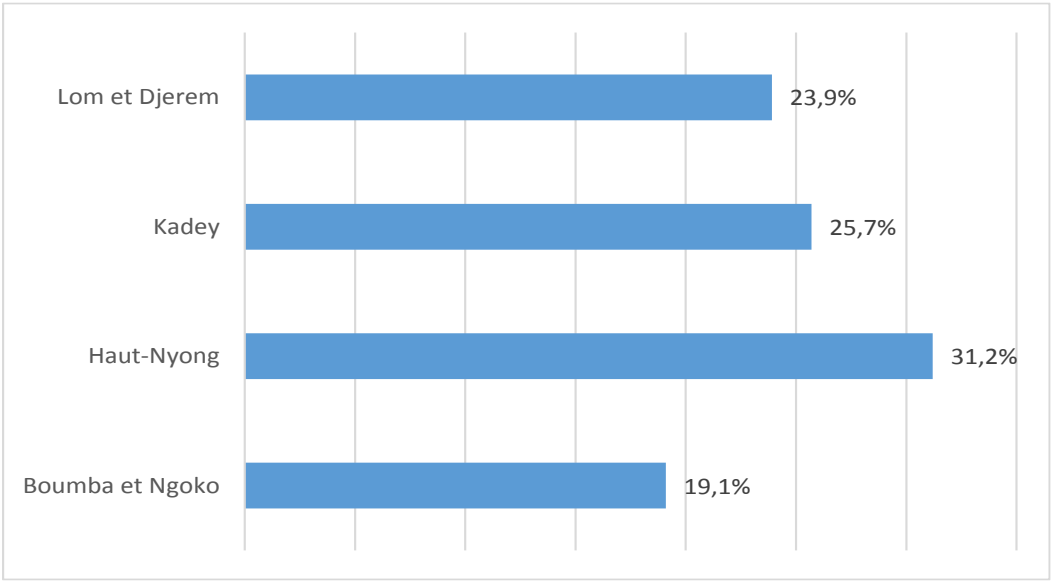

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.3 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

Les céréales, suivies des légumineuses/oléagineux contribuent majoritairement à l'approvisionnement en vivriers dans tous les départements. Le Mayo-Tsanaga grâce à ses racines et tubercules est le principal bassin de production de cette région.

Tableau 13: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Extrême-Nord

Départements	Céréales	Légumes et feuilles	Légumineuses /oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Diamaré	228 065,60	6 073,20	25 147,40	5 034,90	264 321,10
Logone et Chari	115 431,10	12 417,30	10 800,50	10 816,90	149 465,80
Mayo-Danay	194 499,80	406,5	30 091,00	9 720,50	234 717,80
Mayo-Kani	224 533,20	2 477,20	29 951,40	1 119,90	258 081,70
Mayo-Sava	123 253,70	18 996,40	40 733,40	828,1	183 811,50
Mayo-Tsanaga	244 683,10	4 992,10	188 240,60	28 343,50	466 259,20
Ensemble	**1 130 466,40**	**45 362,70**	**324 964,20**	**55 863,70**	**1 556 657,00**

Source : MINADER/DESA (2020)

Dans la région de l'Extrême-Nord, les départements du Logone et Chari et le Mayo-Sava ont enregistré les faibles proportions de disponibilités alimentaires, 9,6 % et 11,88%. Ce faible pourcentage serait dû à la présence des camps des Réfugiés et des déplacements internes suites aux exactions de la secte terroriste Boko Haram.

Graphique 21 : Disponibilités vivrières dans la région de l'Extrême Nord

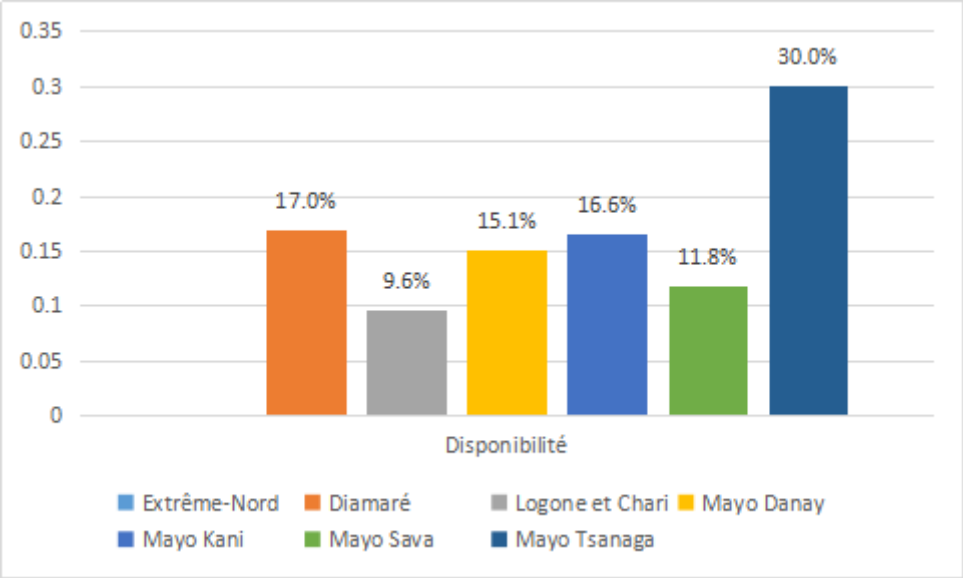

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.4 RÉGION DU NORD

Les céréales et les légumineuses/oléagineux sont respectivement les principales sources des disponibilités alimentaires, le département de la Bénoué fournit 56,8 % des disponibilités de la région. Le Faro contribue seulement pour 2,9%.

Tableau 14: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région du Nord

Départements	Bananes	Céréales	légumes et feuilles	Légumineuses /oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Bénoué	0,00	693716,90	4750,00	410181,00	15312,60	1123960,50
Faro	0,00	55960,00	8,50	0,00	1080,10	57048,60
Mayo-Louti	0,00	155242,30	1152,80	75690,80	804,30	232890,20
Mayo-Rey	28,80	274597,90	1547,40	216165,00	74051,20	566390,30
Ensemble	**28,80**	**1179517,00**	**7458,70**	**702036,90**	**91248,20**	**1980289,60**

Source : MINADER/DESA (2020)

La Bénoué constitue le grenier de la région du Nord, avec plus de 50% des disponibilités de la région contre 2,9% seulement dans le Faro.

Graphique 22 : Disponibilités vivrières dans la région du Nord

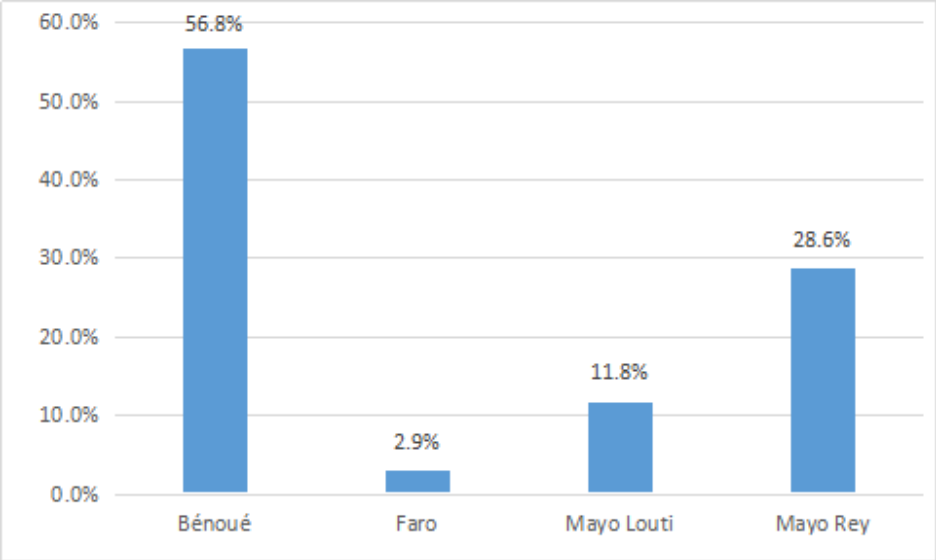

Source : MINADER/DESA (2020)

4.1.5 RÉGION DE L'OUEST

Dans la région de l'Ouest, les céréales et les racines et tubercules contribuent le plus aux disponibilités alimentaires. L'essentiel de la contribution aux disponibilités vient des Bamboutos (41%) et du Noun (26%). Les départements de la Menoua, du Koung-khi et des Hauts-Plateaux contribuent ensemble pour 6,5 % des disponibilités de la région.

Tableau 15: Approvisionnements des productions vivrières (en tonnes d'équivalent céréales) dans la région de l'Ouest

Départements	Bananes	Céréale	légumes et feuilles	Légumineuses /oléagineux	Racines et Tubercules	Production totale
Bamboutos	29 100,00	141 300,00	3 327,60	85 275,80	68 409,20	327 412,60
Haut-Nkam	6 377,20	8 421,00	209,10	1 951,20	38 761,00	55 719,40
Hauts-Plateaux	2 359,60	4 300,00	105,20	2 773,80	2 793,70	12 332,30
Koung-ki	927,00	2 994,00	1,20	2 401,10	1 956,70	8 279,90
Menoua	2 620,40	7 192,00	287,40	5 534,90	15 485,60	31 120,30
MIFI	11 652,20	47 720,00	703,80	14 911,10	19 837,30	94 824,40
NDE	8 132,00	33 694,00	1 155,90	1 638,20	10 705,00	55 325,10
Noun	13 425,70	78 485,00	10,70	72 619,10	41 537,60	206 078,00
Ensemble	**74 594,10**	**324 106,00**	**5 800,80**	**187 105,20**	**199 486,00**	**791 092,10**

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 23 : Disponibilités vivrières dans la région de l'Ouest

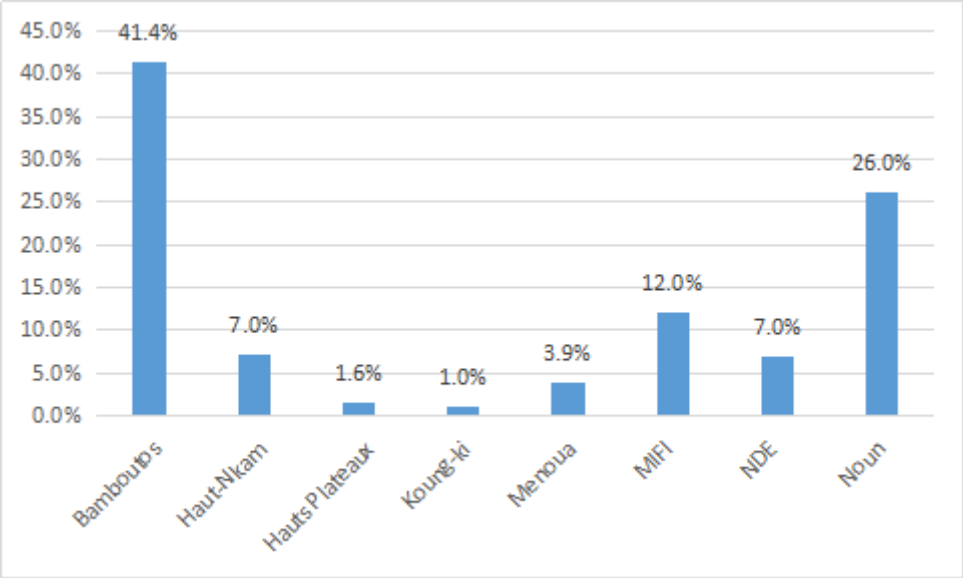

Source : MINADER/DESA (2020)

4.2 BILAN CÉRÉALIER DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD

Considérant les habitudes alimentaires[9], l'analyse de ce bilan n'est pertinente que dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord.

Les tableaux 16 et 17 présentent ce bilan alimentaire dans les 2 régions.

Avec une consommation humaine de 550 grammes de céréales par personne par jour, la région de l'Extrême-Nord est de justesse excédentaire. Cet excédent est amoindri par le déficit du Logone et Chari. Ce déficit et l'excédent minimal des départements du Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga sont dus à la situation d'insécurité notamment dans les villages frontaliers avec le Nigéria qui ont été vidés de l'essentiel de leur population.

La région du Nord se positionne comme le grenier céréalier de ces cinq (5) régions avec un excédent représentant 58% de sa production, principalement contribué par les départements de la Benoué et du Mayo-Rey. Cependant le Mayo-Louti reste une poche de risque d'insécurité alimentaire dans cette région.

Tableau 16 : Bilan céréalier dans la région de l'Extrême-Nord (en tonnes)

Département	Production des céréales	Perte	Disponibilité	Consommation humaine	Consommation animale	Bilan céréalier
Diamaré	228 066,00	34 210,00	193 856,00	181 375,00	_	12 481,00
Logone et Chari	115 431,00	17 315,00	98 116,00	137 535,00	_	-39 419,00
Mayo Danay	194 500,00	29 175,00	165 325,00	149 415,00	_	15 910,00
Mayo Kani	224 533,00	33 680,00	190 853,00	114 278,00	_	76 575,00
Mayo Sava	123 254,00	18 488,00	104 766,00	98 532,00	_	6 234,00
Mayo Tsanaga	244 683,00	36 702,00	207 981,00	197 682,00	_	10 298,00
Ensemble	**1 130 466,00**	**169 570,00**	**960 896,00**	**878 817,00**	**12 532,00**	**69 548,00**

Source : MINADER/DESA (2020)

[9] Les bilans alimentaires, manuel, FAO 2003.

Tableau 17 : Bilan céréalier dans la région du Nord (en tonnes)

Département	Production des céréales	Perte	Disponibilité	Consommation humaine	Consommation animale	Bilan céréalier
Bénoué	693 717,00	104 058,00	589 659,00	273 552,00	_	316 108,00
Faro	55 960,00	8 394,00	47 566,00	22 308,00	_	25 258,00
Mayo Louti	155 242,00	23 286,00	131 956,00	125 650,00	_	6 306,00
Mayo Rey	274 598,00	41 190,00	233 408,00	120 472,00	_	112 936,00
Nord	**1 179 517,00**	**176 928,00**	**1 002 589,00**	**541 982,00**	**2 395,00**	**458 213,00**

Source : MINADER/DESA (2020)

Tableau 18 : Bilan vivrier dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord

Département	Production totale	Perte	Disponibilité	Consommation humaine	Consommation animale	Bilan vivrier
Diamaré	264 321,00	39 648,00	224 673,00	181 375,00	_	43 298,00
Logone et Chari	149 466,00	22 420,00	127 046,00	137 535,00	_	-10 489,00
Mayo Danay	234 718,00	35 208,00	199 510,00	149 415,00	_	50 095,00
Mayo Kani	258 082,00	38 712,00	219 369,00	114 278,00	_	105 091,00
Mayo Sava	183 812,00	27 572,00	156 240,00	98 532,00	_	57 708,00
Mayo Tsanaga	466 259,00	69 939,00	396 320,00	197 682,00	_	198 638,00
Extrême Nord	**1 556 657,00**	**233 499,00**	**1 323 158,00**	**878 817,00**	**12 532,00**	**431 810,00**
Bénoué	1 123 961,00	168 594,00	955 366,00	273 552,00	_	681 815,00
Faro	57 049,00	8 557,00	48 491,00	22 308,00	_	26 183,00
Mayo Louti	232 890,00	34 934,00	197 957,00	125 650,00	_	72 307,00
Mayo Rey	566 390,00	84 959,00	481 432,00	120 472,00	_	360 960,00
Nord	**1 980 290,00**	**297 043,00**	**1 683 246,00**	**541 982,00**	**2 395,00**	**1 138 869,00**

Source : MINADER/DESA (2020)

D'une manière générale, au regard des disponibilités enregistrées, le bilan céréalier de la campagne agricole 2019/2020 du Nord et de l'Extrême-Nord est excédentaire.

4.3 BILAN VIVRIER

Dans l'ensemble des cinq (5) régions, l'on a noté un excédent des vivriers, lequel pourrait servir à alimenter les populations urbaines ainsi que leurs animaux. Malgré cet excédent, la région de l'Ouest est déficitaire. Ceci s'expliquerait d'une part à l'élevage intensif « volaille » qui s'y pratique et d'autre part à sa forte densité de la population observée.

Ces excédents au niveau des régions du Nord et de l'Extrême-Nord peuvent masquer les déficits dans certains départements.

Tableau 19 : Bilan vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

Départements	Disponibilités vivriers (tonnes)	Consommation humaine (tonnes)	Consommation animale (tonnes)	Bilan vivrier (tonnes)
Adamaoua	342 130,30	268 619,80	2 018,30	71 492,20
Est	493 307,30	176 251,60	6 431,50	310 624,10
Extrême-Nord	1 323 158,40	878 816,60	12 532,10	431 809,70
Nord	1 683 246,20	541 981,80	2 395,00	1 138 869,40
Ouest	672 428,30	495 620,90	312 820,20	-136 012,90
Ensemble	**4 514 270,40**	**2 361 290,70**	**336 197,10**	**1 816 782,60**

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 24 : Bilan vivrier dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Ouest

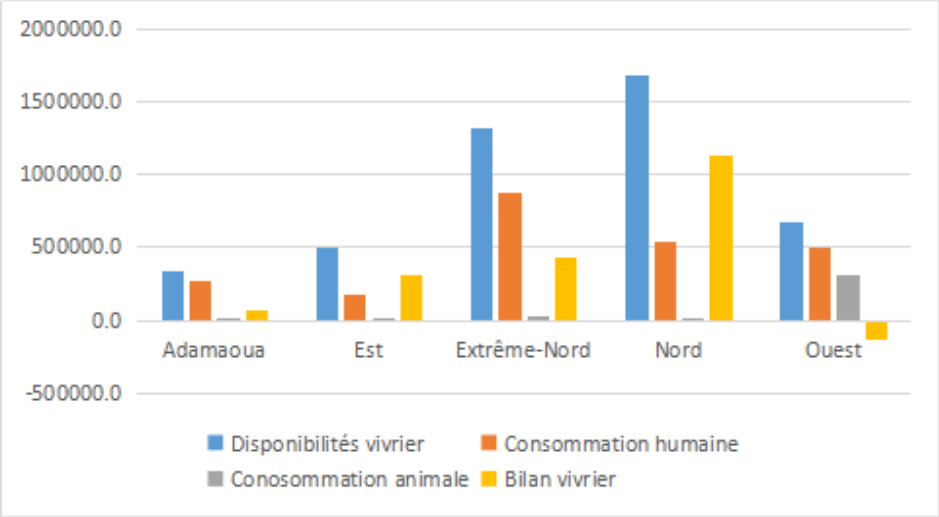

Source : MINADER/DESA (2020)

4.3.1 RÉGION DE L'ADAMAOUA

Malgré l'excédent de la région, les départements du Mayo-Banyo et du Mbéré sont déficitaires. Les causes dans le département du Mayo-Banyo pourraient d'une part être dues à l'élevage extensif des gros ruminants qui reste l'activité principale, suivi par l'extraction de l'Or d'autre part. Dans le cas du département du Mbéré, il est fort probable que le déplacement des populations dû au phénomène de kidnapping permanent soit la principale cause du déficit.

4.3.2 RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

Le cas déficitaire du Logone et Chari dans la région pourrait être imputable à une forte diminution des activités agricoles due au déplacement interne de la population qui est principalement rurale. Ces déplacements sont causés par les incursions du groupe terroriste Boko Haram et des inondations fréquentes.

4.4 RÉGION DE L'OUEST

Dans cette région, les déficits ont été observés dans les départements de la Menoua, du Koung-Khi, des Hauts Plateaux et de la Mifi dont les zones sont caractérisées par une forte densité de la population ; ce qui traduit la rareté des terres cultivables disponibles. Toutefois, le département des Bamboutos n'est pas déficitaire malgré sa forte densité humaine ; ceci pourrait s'attribuer à la forte productivité agricole de ses sols volcaniques.

Tableau 20 : Bilan vivrier dans la région de l'Ouest

Départements	Disponibilités vivrières (tonnes)	Consommation humaine (tonnes)	Bilan vivrier (tonnes)
Bamboutos	278 300,70	84 256,10	194 044,60
Haut-Nkam	47 361,50	41 719,20	5 642,30
Hauts Plateaux	10 482,50	23 246,90	-12 764,40
Koung-ki	7 037,90	18 735,40	-11 697,50
Menoua	26 452,30	82 341,10	-55 888,90
Mifi	80 600,70	86 862,70	-6 262,00
Ndé	47 026,30	27 330,20	19 696,20
Noun	175 166,30	131 129,40	44 037,00

Source : MINADER/DESA (2020)

Graphique 25 : Bilan vivrier dans la région de l'Ouest

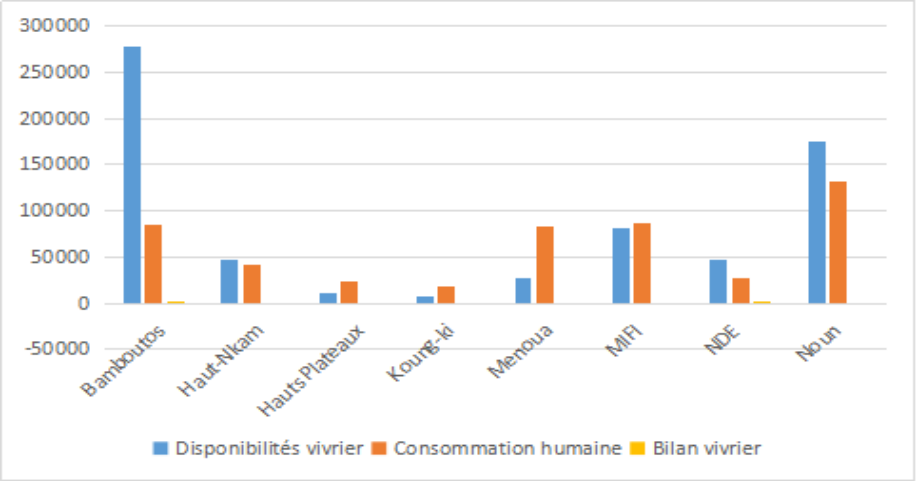

Source : MINADER/DESA (2020)

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 CONCLUSION

L'évaluation de la campagne agricole 2019/2020 et des disponibilités alimentaires a permis de mettre en exergue les principaux facteurs ayant affecté la production agricole au cours de cette campagne agricole ainsi que leur incidence sur la disponibilité alimentaire. Il s'agit notamment des inondations dues aux pluies abondantes observées sur la quasi-totalité des départements enquêtés ; la faible utilisation des produits phytosanitaires ; l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués ; la faible utilisation du tracteur dans la conduite des opérations agricoles au cours de la campagne agricole 2019. Cette situation serait due en ce qui concerne les intrants, à l'indisponibilité des points de vente agréés dans certains départements et aux prix élevés de ceux-ci. Pour la faible utilisation des tracteurs, le prix élevé de l'achat et/ou location de ces engins agricoles ainsi que leur disponibilité réduite ont été évoqués.

La fin de la campagne agricole 2019/2020 a été marquée par la fermeture des frontières suite à la pandémie de la COVID-19, survenue dans notre pays en mars 2020. Cette situation a entraîné une baisse du prix de certains produits agricoles à l'instar de la tomate dont le prix du cageot (15kg) est passé de 12 500 à 1800 FCFA dans les principales zones d'écoulement. Dans la région de l'Extrême-Nord, la crise sécuritaire due aux exactions de la secte terroriste Boko Haram et la situation socio-politique qui prévaut dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont engendré un mouvement important des populations occasionnant une réduction de la main d'œuvre agricole, la diminution des superficies cultivées et une baisse générale de la production agricole. Les feux de brousse ont eu un impact important dans la région de l'Est, leur récurrence ainsi que leur ampleur mérite qu'on y porte une attention particulière.

Le bilan alimentaire positif observé dans la quasi-totalité des régions enquêtées cache quelques disparités au niveau départemental, notamment dans les départements du Mbéré, Mayo-Banyo dans la région de l'Adamaoua, les départements de la Menoua, du Koung-khi, des hauts plateaux dans la région de l'Ouest, le Département du Mayo-Louti dans le Nord et les départements du Logone et Chari et du Mayo-Danay dans la région de l'Extrême-Nord.

5.2 SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Les résultats obtenus lors de l'enquête appellent les recommandations ci-après :

N^0	Constats	Suggestions/recommandations	Responsables
1.	L'absence de structures agréées de commercialisation des produits agricoles dans certains départements favorise l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués et la faible utilisation des engrais	Favoriser la création des structures agréées de vente des intrants agricoles et de matériels agricoles dans les bassins de production pour permettre aux producteurs d'y accéder et partant d'augmenter la productivité de leurs exploitations agricoles	MINADER
2.	Les produits phytosanitaires non homologués sont utilisés dans presque tous les départements des régions enquêtées mais à des niveaux différents. Les raisons évoquées pour justifier le recours à ce type de produits sont : - l'attractivité des prix de vente ; - la proximité de certains départements avec certains pays voisins à l'instar du Nigéria et du Tchad qui leur fournissent lesdits produits à vil prix ; - l'ignorance des producteurs des effets néfastes de ces produits sur le sol, les cultures et la santé humaine.	En vue de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués dans les départements qui ont une proximité avec le Nigeria et le Tchad et dont les effets sont néfastes sur le sol et la santé humaine, deux principales actions pourraient être menées : - Sensibiliser les producteurs sur les dangers de l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués et mettre la liste des produits homologués à leur disposition ; - renforcer les mesures de lutte contre la contrebande au niveau des frontières avec le Nigeria et le Tchad pour limiter l'entrée frauduleuse des produits non homologués dans le territoire camerounais.	• MINADER • MINFI (DOUANE)
3.	Les feux de brousses sont de plus en plus récurrents dans certaines régions du pays. Ils ont occasionné à l'Est, la destruction dans le Haut-Nyong et la Kadey de près de 115 ha de cacao et 90 ha de café.	Mettre en place, en collaboration avec le MINEPIA, un dispositif de lutte contre les feux de brousse capable de contenir des feux de grande envergure et vulgariser les bonnes pratiques agropastorales de lutte contre les feux de brousse dans les départements les plus touchés ;	• MINADER • MINEPIA
4.	Les conflits entre agriculteurs et éleveurs ont été observés dans la quasi-totalité des départements enquêtés.	Accélérer les procédures de zonage pour une meilleure délimitation des zones agricoles et des zones pastorales ainsi que la gestion des conflits agropastoraux ;	• MINADER • MINEPIA

N⁰	Constats	Suggestions/recommandations	Responsables
			• MINAT
5.	Les régions de l'Ouest, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et du Nord ont subi des inondations. Celles-ci ont été plus abondantes dans les bas-fonds. Des glissements de terrain ont été observés dans la région de l'Ouest, plus précisément à « Gouaché » dans la Mifi,	Poursuivre l'aménagement des bas-fonds et l'entretien régulier des pistes agricoles pour limiter la destruction des cultures par des inondations et l'évacuation des produits agricoles.	MINADER MINTP
6.	Dans l'ensemble, il a été noté une faible utilisation du tracteur dans la conduite des opérations agricoles au cours de la campagne agricole 2019/2020. Cette faible utilisation est due au prix élevé de l'achat et/ou location de ces engins agricoles ainsi qu'à leur disponibilité réduite	- Mettre en place des mécanismes de facilitation à l'accès aux tracteurs en vue de promouvoir la mécanisation agricole et l'augmentation des superficies des exploitations agricoles ; - Recourir aux services du CENEEMA	MINADER
7.	Le bilan alimentaire positif observé dans la quasi-totalité des régions enquêtées cache quelques disparités au niveau départemental, notamment dans les départements du Mbéré, Mayo-Banyo dans la région de l'Adamaoua, les départements de la Menoua, du Koung-khi, des Hauts Plateaux dans la région de l'Ouest, le Département du Mayo-Louti dans le Nord et les départements du Logone et Chari et du Mayo-Danay dans la région de l'Extrême-Nord.	Apporter une assistance alimentaire aux populations des départements en déficit alimentaire.	• MINADER • Organisations humanitaires

6 REFERENCES

1. BUCREP (2017), Projection de la population du Cameroun, Yaoundé.
2. CILSS (2004) : Normes de consommation des principaux produits alimentaires dans les pays du CILSS.
3. CILSS (2019), Cadre Harmonisé (CH) 2.0 – Analyse et identification des zones à risque et des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle.
4. DRADER (2019), Rapports d'activités des DRADER Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Ouest.
5. FAO (2003), Les bilans alimentaires, manuel, Rome, Italy.
6. INS (2017), Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) de 2014.
7. INS (2019), Commerce extérieure, Yaoundé.
8. INS (2019), Comptes nationaux quatrième trimestre 2019, Yaoundé.
9. Investir au Cameroun (2019), GRANDS CHANTIERS AGRICULTURE ENERGIE MINES INDUSTRIE SERVICES FINANCE, N°83, Yaoundé.
10. IRAD (2000), Zone agro-écologique du Cameroun, Yaoundé.
11. MINEPIA (2019), Situation des productions et des importations du sous-secteur Elevage, Pêches et Industrie Animales, Yaoundé.
12. Opio et al. (2013), Greenhouse Gas Emissions from Ruminant Supply Chains–A Global Life Cycle Assessment Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Rome, Italy.
13. PARM (2017), Evaluation des risques agricoles au Cameroun, Yaoundé.
14. Peter Alexander et al. (2016), Global Environmental Change, Human appropriation of land for food: The role of diet, Volume 41, Pages 88-98, DOI https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2016.09.005.
15. SMIL (2013), Should We Eat Meat? Evolution and Consequences of Modern Carnivory Wiley, New York, USA.

7 ANNEXE 1: CALENDRIER AGRICOLE

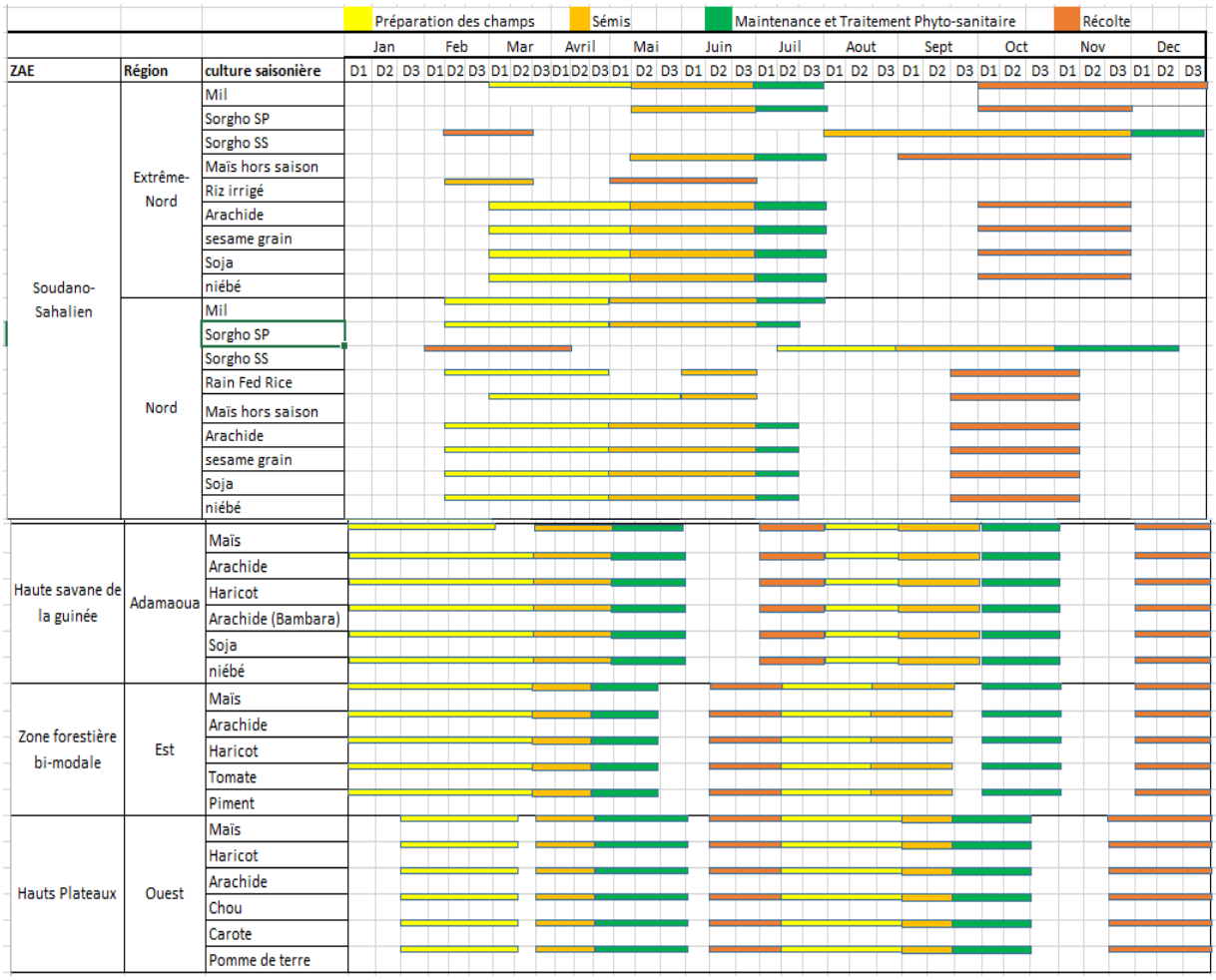

8 ANNEXE 2 BILAN VIVRIER PAR DEPARTEMENT

Région/Département	Disponibilités vivrier	Consommation humaine	Consommation animale	Bilan vivrier	bilan vivrier (%) relativement à la production
Adamaoua	342130,3	268619,8	2018,3	71492,2	18
Djerem	80531,7	37955,4		42576,3	45
Faro et Deo	34417,9	25126,9		9291,0	23
Mayo Banyo	36708,1	56824,9		-20116,8	-47
Mbere	51477,0	52148,1		-671,0	-1
Vina	138995,6	96564,6		42431,0	26
Est	493307,3	176251,6	6431,5	310624,1	54
Boumba et Ngoko	94379,5	26344,3		68035,2	61
Haut-yong	154089,2	44880,6		109208,6	60
Kadey	126817,8	42043,9		84773,9	57
Lom et Djérem	118020,7	62982,9		55037,8	40
Extrême-Nord	1323158,4	878816,6	12532,1	431809,7	28
Diamaré	224672,9	181374,5		43298,4	16
Logone et Chari	127045,9	137535,2		-10489,3	-7
Mayo Danay	199510,1	149414,7		50095,3	21
Mayo Kani	219369,4	114278,1		105091,3	41
Mayo Sava	156239,8	98531,8		57708,0	31
Mayo Tsanaga	396320,4	197682,3		198638,1	43
Nord	1683246,2	541981,8	2395,0	1138869,4	58
Bénoué	955366,4	273551,7		681814,7	61
Faro	48491,3	22308,2		26183,1	46
Mayo Louti	197956,7	125649,7		72307,0	31
Mayo Rey	481431,8	120472,2		360959,6	64
Ouest	672428,3	495620,9	312820,2	-136012,9	-17
Bamboutos	278300,7	84256,1		194044,6	59

Haut-Nkam	47361,5	41719,2		5642,3	10
Hauts Plateaux	10482,5	23246,9		-12764,4	-104
Koung-ki	7037,9	18735,4		-11697,5	-141
Menoua	26452,3	82341,1		-55888,9	-180
MIFI	80600,7	86862,7		-6262,0	-7
NDE	47026,3	27330,2		19696,2	36
Noun	175166,3	131129,4		44037,0	21
Total général	4514270,4	2361290,7	336197,1	1816782,6	34

9 ANNEXE 3 : EQUIPE DE L'ENQUETE

N°	Nom et Prénom	Administration
Supervision Générale		
1.	M. MBAIROBE Gabriel	Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
2.	Mme. ANANGA MESSINA Clémentine	Ministre Délégué auprès du MINADER chargé du Développement Rural
Supervision Technique		
1.	Pr. MBONG GRACE ANNIH	Secrétaire Général du MINADER
2.	M. MBAIRANODJI André	Directeur des Enquêtes et des Statistiques Agricoles
Coordination Technique		
1.	M. FOUNADOUDOU	Chef de la Cellule des Informations et de l'Alerte Rapide
2.	M. BODO MVOGO Emmanuel	Sous-Directeur des Enquêtes et Etudes Statistiques
3.	M. DIFFO Joé Clauvis	Chef de la Cellule des Synthèses Statistiques et des Revenus Agricoles

Equipe de rédaction

N°	Nom et Prénom	Administration
1.	FOUNADOUDOU	DESA/CIAR
2.	GARIBA Julien	DESA/CIAR
3.	MAGUIP A KEDI Annita	DESA/SDEES
4.	NTOUDA BETSOGO Julien	DESA/SDEES
5.	MBEMYA SAHA Marcel	DESA/SDEES
6.	WAFFO Jean Christophe	DESA/SDEES
7.	ATOKA BELIBI Jean Marie	DESA/CSSRA
8.	TANG TANG Grégoire	DESA/SDEES
9.	Fréderic James MVINI	DEPC
10.	DOMTCHOM DONKAM Dimitri	DESA/CIAR
11.	ANGOE ABOUTOU Alain	DESA/CIAR

Equipe de Terrain

N°	Région	Noms et Prénoms	Structure	Rôles

1.	Adamaoua	TOUNA NGONO Louis Marie (CE)[10]	DESA/CIAR	Enquêteur
2.		MAGUIP A KEDI Nadine Annita	DESA/SDEES	Enquêteur
3.		MAIHAOUSSA NGAFWE Félicité	DESA/SDEES	Enquêteur
4.		TANG TANG Grégoire	DESA/SDEES	Enquêteur
5.		FANMENI JOSEPH	CSREA/DRADER	Enquêteur
6.	Est	MBAIRANODJI André	DESA	Superviseur
7.		MBEMYA SAHA Marcel (CE)	DESA/SDEES	Enquêteur
8.		Fréderic James MVINI	DEPC	Enquêteur
9.		ANGOE ABOUTOU Alain	DESA/CIAR	Enquêteur
10.		KAMFOUO Emilie	DESA/SDEES	Enquêteur
11.		YENE YENE Alexandre DOMINGO	DESA	Chauffeur
12.		ENDOM ASSENGUE SALOMON	CSRESA/DRADER	Enquêteur
13.	Extrême-Nord	TSAFFO Bonas	PNVRSA	Enquêteur
14.		WAFFO Jean Christophe (CE)	DESA/SDEES	Enquêteur
15.		ATANGANA Sébastien	DESA/SDEES	Enquêteur
16.		ELONG NDOBO David Nicolas	DESA/SDEES	Enquêteur
17.		TAZO TZAFONG Christian	DESA/SDEES	Enquêteur
18.		NYAGO DINGBA JUSTIN	CSRESA/DRADER	Enquêteur
19.	Nord	FOUNADOUDOU	DESA/CIAR	Superviseur
20.		NTOUDA Julien (CE)	DESA/SDEES	Enquêteur
21.		ATOKA BELIBI	DESA/CSSRA	Enquêteur
22.		ABDOURAMAN Bichair	DESA/CIAR	Chauffeur
23.		NAIMA ARON	CSRESA/DRADER	Enquêteur
24.	Ouest	YADJI DARMAN Benjamin	IGDR/IS2	Superviseur
25.		KOUAMO Stéphane (CE)	DESA/CSSRA	Enquêteur
26.		SCHOUAME Jean Pierre	DESA/SDEES	Enquêteur
27.		MVONDO Judith	DESA/SDEES	Enquêteur

[10] CE : Chef d'Equipe

28.		DOMTCHOM DOMKAM Dimitri	DESA/CIAR	Enquêteur
29.		WANKO Epse KOM BEATRICE	CSRESA/DRADER	Enquêteur
30.		KOUAYIM Thierry	DESA/CIAR	Enquêteur

Rédigé par la Direction des Enquêtes et des Statistiques Agricoles

Tél : (237) 222 23 45 07 /222 23 97 49

Site : www.minader.cm